

CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ CONTRE EBOLA EN ASSOCIATION AVEC L'UNION AFRICAINE

## vous pouvez sauver des vies !

Envoyez un SMS avec le mot « don » au 7979 et votre donation sera prise en compte.

Coût : 100 FCFA. Montant reversé en intégralité à l'Union Africaine.



Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

# GRANDE ENQUÊTE

## INSÉCURITÉ



## Guerre des gangs à Bè, sur fond de braquages et de rackets

### POLITIQUE

P.2

Ces réformes dont Jean-Pierre FABRE ne veut pas !

### INVITÉ SPÉCIAL

PP.6,7

André Kangni AFANOU,  
Directeur exécutif du  
CACIT

### ECONOMIE

P.10

FNFI: 331021 bénéficiaires  
en 2014, bientôt deux  
nouveaux produits

L'inclusion financière  
en marche!

### SPORT

P.15

Etoile Filante section  
Athlétisme:

Messa-Gavo Ephrem  
réélu à la tête du club



Ne faisons pas comme ce Monsieur!  
...Disons **NON** à la vente et à l'achat du carburant de rue!

Achetons notre carburant à la pompe et non sur les trottoirs !



Ministère du Commerce  
et de la Promotion du secteur Privé

# Editorial

Infos N°125 | du 14 au 28 Janv 2015

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

## POURQUOI NOUS SOMMES CHARLIE !

La condamnation planétaire ainsi que la mobilisation internationale ont été à la hauteur de l'effroi et de l'émotion suscitées par l'agression terroriste contre le journal satirique français, Charlie Hebdo le 07 janvier dernier. L'élan de solidarité et l'union sacrée à travers le monde autour du refus de la violence barbare et indistincte exercée par certains illuminés au nom d'une foi dont ils ne maîtrisent souvent qu'approximativement et partiellement quelques préceptes fondamentales, renseigne sur la volonté de la majorité écrasante des peuples à travers le monde, quelles que fussent leur foi et leur couleur de peau, à promouvoir les valeurs d'humanisme et de tolérance.

Les événements de Paris sont l'expression d'une dérive religieuse, alimentée par des pseudo-croyances, à l'opposé de l'amour et de l'acceptation de l'autre, fondements de toute démarche spirituelle. Et bien évidemment contraires aux exigences démocratiques de liberté de pensée, d'expression et de presse. En assassinant froidement et lâchement des journalistes à leur rédaction pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font, les deux (2) terroristes ont porté un message qu'il n'était pas question d'accepter, encore moins de valider : celui de la haine, de l'obscurantisme, du déni de la liberté et de la société de mollahs. C'est pour cela que le monde entier, dans toute sa composante, sa diversité, ses différences et mêmes ses contradictions s'est exprimé d'une voix unique et forte pour dire NON. Voilà donc pourquoi le monde est Charlie ; voilà pourquoi nous sommes Charlie.

Etre Charlie n'implique pas nécessairement de valider les caricatures de ce journal, sans doute impertinentes et irrévérencieuses, manquant souvent de goût, choquantes et blessantes parfois, même pour le non musulman que nous sommes. Il n'en demeure pas moins que ces dessins s'inscrivent dans un contexte spécifique, celui du fondamentalisme religieux menaçant pour les sociétés démocratiques, laïques et pacifiques ; risque qu'à leur manière, nos confrères combattaient. Au surplus, il existe des dispositions encadrant l'expression de cette liberté de presse et donc de ton, permettant à tous ceux qui, à tort ou à raison, se sentiraient heurtés, offensés dans leur foi, de demander justice auprès d'institutions prévues à cet effet. Ce qui est en jeu et que le mot de ralliement « Je suis Charlie » symbolise aujourd'hui, c'est le triomphe des valeurs universelles de liberté sous toutes ses formes ainsi que celui d'un monde apaisé et de diversité, caractérisé par un dialogue permanent entre les cultures et les religions. Tout ce que les frères KOUACHI et les autres fous de Dieu abhorrent.

Dans ce contexte, le débat que tentent d'installer certains dans une scandaleuse concurrence établie entre les victimes de Paris et celles d'agressions terroristes intervenues ailleurs, est pour le moins nauséabond. Il ne saurait y avoir d'hierarchie à définir dans la ferme condamnation et dans la forme de la dénonciation. C'est de la capacité de chaque pays, de chaque peuple à partager son émotion et à exprimer son refus de l'obscurantisme, que dépend en partie la mobilisation des autres. Aussi, « Je suis Charlie » devrait-il pouvoir être proclamé tout aussi bien en France qu'au Nigéria, en Lybie, en Syrie ou encore en Irak face à ceux qui pensent mettre à genou une certaine idée de l'humanité. Soyons donc Charlie et surtout, restons-le.

## Politique : Ces réformes dont Jean-Pierre FABRE ne veut pas !

✎ Ayi d'ALMEIDA

C'est avec une certaine incrédulité que les Togolais assistent de plus en plus à la position déroutante de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et de son président Jean-Pierre FABRE sur la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles. En effet, l'intransigeance des ex amis de Gilchrist OLYMPIO qui s'opposent à tout amendement à leur proposition de loi et refusent de fait, le consensus pourtant prôné par l'Accord Politique Global (APG) dont ils se prévalent, équivaut en réalité à valider le statu quo favorable au pouvoir en place. Puisque, en l'état, il n'y a aucune chance que le texte soit adopté par la majorité parlementaire. Cependant à l'analyse, on se rend compte que l'immobilisme profite également à l'ANC.

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) est née dans une situation de tension extrême et de conflit fratricide comme aiment à le rappeler certains de ses cadres.

Cette réalité est inscrite dans son « empreinte génétique » et détermine ses positions. De fait, à l'instar de l'UFC (Union des Forces de Changement) dont ils copient jusqu'à la caricature les postures et adoptent les stratégies même les plus inopérantes, le parti de Jean-Pierre FABRE prospère sur un terreau « crisogène » à défaut de proposer un projet. Les tensions politiques sont son moteur et les débats politiques interminables son fonds de commerce, qu'il exploite à l'envi pour masquer les questions de fond. Ainsi, à quelques mois de l'élection présidentielle, la réalisation des réformes telles que débattues par la classe politique et envisagées par ses pairs de l'opposition, affaiblirait la formation orange en le privant de son fonds de commerce et en mettant à nu son déficit programmatique.

En outre, l'adoption d'un mode de scrutin à deux tours rendrait caduque l'idée d'une candidature unique, même si celle-ci est déjà mise en échec. La multiplication des postulants serait une mauvaise nouvelle pour monsieur FABRE dans sa posture de chef de file autour duquel devraient se réunir les autres formations et dans sa tendance hégé-

monique. D'autant plus qu'il doute de sa propre capacité à faire reporter pleinement les voix des autres candidats de l'opposition en cas de deuxième tour ; pour avoir traité avec beaucoup de condescendance voire de mépris, plusieurs d'entre eux.

Ensuite, l'ANC ne peut oublier que c'est avec plus de 63% de voix que Faure GNASSINGBE a gagné l'élection présidentielle de 2010. De fait, même en cas d'une élection à deux tours, il serait passé dès le premier avec un tel score.

Au vu de la configuration et de la sociologie politiques actuelles, des résultats des dernières élections législatives, de la faible mobilisation de plus en plus avérée lors des manifestations de son parti, et de son absence quasi rédhibitoire du terrain, l'ex lieutenant de Gilchrist OLYMPIO est convaincu que ses chances de gagner sont faibles. Il se prépare donc déjà à une contestation qui est la position qui lui sied le mieux, lui garantit une assise politique et une visibilité médiatique. Pour ce faire, une élection à un tour est la mieux indiquée car la probable multitude de candidats grignotant son score potentiel, est un argument susceptible de lui être opposé en cas de contestation.

L'autre argument est celui-là financier. En gardant sa position de challenger principal dans une élection à un



tour, il pourra accuser les autres de ne pas avoir fait l'union sacrée autour de celui le mieux placé. Mais surtout, il restera le principal destinataire des mobilisations de fonds venus essentiellement de femmes des marchés et de la diaspora, dans une totale opacité, sans aucune comptabilité.

Enfin, l'ANC qui campe depuis toujours une formation radicale et populiste, à la lisière régulièrement de la démagogie, est convaincue que seule cette ligne est électoralement payante dans sa compétition de leadership avec les autres formations de l'opposition. Accepter officiellement le compromis politique d'une disposition transitoire qui ne viendrait en réalité que rappeler les principes généraux de droit notamment la non rétroactivité de la loi pour aboutir à un consensus, seul gage de la réussite de la réforme, pourrait être interprété par son électorat comme une preuve de faiblesse, voire de trahison. Puisque Jean-Pierre FABRE a eu l'imprudence de promettre à ses partisans que le président sortant ne se représenterait pas et que lui et ses amis, l'en empê-

cheraient le cas échéant. Promesse qu'il ne pourra évidemment pas tenir mais dont il ne souhaite qu'on le lui rappelât, à quelques semaines de la présidentielle.

JEU LISIBLE :

Sauf que beaucoup d'observateurs ont lu dans le jeu trouble de l'ANC et l'ont systématiquement sommée de s'expliquer, certains comme le secrétaire général du CAR (Comité d'Action pour le Renouveau) Jean KISSI ou encore le confrère Fulbert ATISSO n'hésitant pas à désigner ce parti comme constituant celui bloquant les réformes. Faisant référence par exemple au document que l'ANC a fait signer aux autres partis de l'opposition pour que ceux-ci ne proposent et/ou ne s'associent à aucun amendement de la loi déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale ; ce qui bien évidemment est aux antipodes des pratiques parlementaires et ne répond à aucun usage démocratique.

Ou encore aux prises de positions médiatiques de plusieurs des cadres du parti, dénonçant les propositions du Groupe dit de Médiation, qui offrait d'insérer dans la loi constitutionnelle une disposition transitoire qui permet de régler le problème de rétroactivité ou non de la loi. Celle-ci préciserait que le principe de la limitation s'appliquera à compter du mandat qui court de 2010 à 2015. Il (Suite à la page 4)

moovvoeux

**Nos meilleurs voeux pour  
2015, ce sont les vôtres !**



**Réussir mon examen et  
rendre fière ma mère.**

Yendoube, 17 ans (Dapaong),  
abonnée Moov

**Faire prospérer mon  
commerce en 2015.**

Ateha, 24 ans (Tchamba),  
abonné Moov

**En 2015, je souhaite la paix  
et la stabilité dans mon pays.**

Essowr, 54 ans (Kara),  
abonné Moov

**Prendre l'avion pour la première  
fois serait mon rêve en 2015.**

Marielle, 34 ans (Kpalimé),  
abonnée Moov

**Devenir mère en 2015,  
serait mon plus beau cadeau.**

Ayéélé, 28 ans (Aneho),  
abonnée Moov

**Démarrer mon entreprise de BTP  
en 2015, serait une réussite.**

Mazama, 42 ans (Pagouda),  
abonné Moov



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 999 7777 (payant)

groupe  
**etisalat** 

## Tribune Libre:

## Moi, Gerry Taama, candidat de la rupture

**L**e 20 juillet 2014, les militants du NET se sont réunis en congrès statutaire du parti sous le thème : « Construire le Togo dans la diversité ». A l'issue des assises, plusieurs recommandations ont été faites. Parmi les plus importantes, on note l'amélioration du statut de la femme dans la société togolaise, la nécessité de mettre en chantier la décentralisation dans les meilleurs délais, l'urgence de faire des réformes dans un cadre consensuel avant les élections, et la décision des militants de faire reprendre au parti son indépendance et son autonomie en le faisant participer aux élections présidentielles de 2015.

Sollicité pour représenter le parti à cette élection majeure pour l'avenir de notre pays, j'ai à l'époque donné mon accord, mais à une condition : que cette candidature soit à titre conservatoire. Suivant que l'élection soit à un ou deux tours, notre position ne serait pas la même. Pour un scrutin à deux tours, le NET serait naturellement au premier tour, quitte à soutenir celui qui, dans les rangs de l'opposition se maintiendra pour un éventuel second tour. Pour une élection à un tour, le NET versera sa candidature à toute initiative concertée, crédible et inclusive de l'opposition qui se mettra en place pour affronter le candidat du pouvoir.

Depuis l'explosion du groupe parlementaire ANC-ADDI, il devient illusoire d'imaginer une union de l'opposition avant le scrutin présidentiel de 2015. Dans ce cas, est-ce que le NET conservera sa candidature ? Oui, et voici les raisons.

La première raison est qu'il est temps de signer la rupture entre deux pratiques qui sont l'une comme l'autre particulièrement néfastes pour le développement de notre pays. D'un côté, le régime RPT/UNIR représenté par l'actuel président, Faure Gnassingbé, est caractérisé par la prédation du pouvoir et sa conservation. Toute la stratégie politique de son nouveau parti repose essentiellement sur cette constance ; conserver le pouvoir, malgré un taux de pauvreté qui ne baisse pas, et une paupérisation constante des couches les plus vulnérables de notre so-

ciété. De l'autre côté, un courant majoritaire dans l'opposition et très contestataire, autrefois représenté par l'UFC et aujourd'hui l'ANC, a fait du rejet de tout compromis la clé de voute de son engagement politique. Cette approche a cependant aussi une constance : c'est que 25 ans après l'ouverture démocratique du Togo, cette opposition échoue systématiquement à prendre le pouvoir. Il faut inventer une troisième voie, celle de la rupture. Il faut reconcentrer la lutte politique sur les aspirations véritables de nos populations, qui ne se limitent pas à l'alternance politique, mais concernent aussi les problèmes d'emploi, d'eau, de santé, de protection sociale, de loisirs..... Nous incarnons cette rupture.

La seconde raison est qu'il faut apporter du sang neuf et jeune dans le paysage politique togolais, surtout de l'opposition. Notre opposition n'a pas quitté les années 90. Depuis 2010, le NET et moi avons eu le privilège de partager le quotidien de l'opposition agissante togolaise. Le verdict est sans appel : beaucoup sont restés bloqués en 1990. La même phraséologie, la même approche, basée sur les manifestations populaires et la négation absolue de l'adversaire politique. La même rengaine sur les fraudes, pendant que les voisins d'en face s'adaptent au contexte, et réussissent un habillage qui ne les présente plus comme des parias à l'échelle internationale. Il faut marquer la rupture, et nous l'incarnerons.

La troisième raison est person-

nelle. Je suis Gerry Taama, né à Siou, un petit village au fin fond de la savane du nord Togo. Petit, je suis allé pieds nus à l'école, à peine lavé en cette période d'harmattan. J'ai redoublé des classes, été exclus pour indiscipline du collège chaminade tout en étant 3ème de ma classe, j'ai été, sur le campus, directeur de publication du journal l'Elite, qui n'était pas tendre à l'endroit des militaires. J'ai plus tard été militaire, formé à Saint-Cyr. Je suis allé au feu, senti l'odeur de la poudre et l'adrénaline affoler mon poule. J'ai quitté l'armée, été enfermé dans une cellule pendant plusieurs semaines, avant de recouvrer ma liberté. J'ai écrit des livres, dont certains ont été récompensés par des prix prestigieux, je suis à la tête de deux entreprises, dont une, Togo Terre d'Aventure, tente de présenter le Togo sous son meilleur jour. J'ai été escroqué, trompé, j'ai eu des déceptions en amour, j'ai, moi aussi, fait du tort à des gens, blessé et menti aussi parfois, sans jamais vouloir du mal à quiconque. Je suis un Togolais de 40 ans. Même si mon pedigree est un peu particulier, je représente une génération intermédiaire, qui a commencé avec l'animation politique et qui aujourd'hui peut critiquer le chef de l'Etat sur facebook. Je suis de la génération agissante togolaise, et je suis prêt.

A partir du lundi 12 janvier, j'entame avec le NET une longue tournée qui va nous conduire dans toutes les préfectures du Togo, à la rencontre des Togolais. Je ferai cette tournée avec l'humilité qui



nous a toujours caractérisés, en dormant chaque fois que nous le pouvons chez l'habitant. La première phase concerne les régions de la savane, de la Kara et la centrale. Vous pourrez suivre sur notre site internet [www.net-togo.org](http://www.net-togo.org), les différentes étapes de ce rendez-vous avec les Togolais. La vérité est sur le terrain, et nulle part ailleurs.

En juin 2012, le NET a été sollicité pour appartenir à la Coalition Arc-en-ciel. Convaincu que l'union de l'opposition reste la première marche pour l'alternance politique, le NET a donné son accord. Trois mois plus tard, refusant de s'associer à des manifestations qui demandaient l'insurrection populaire, le NET a quitté cette coalition, puis a pris part seule aux élections législatives. Sans remporter un siège, le NET a pourtant démontré sa détermination, et c'est la raison pour laquelle il sera sollicité une seconde fois pour entrer dans la coalition arc-en-ciel. De la Coalition, le NET participera aux trois mois que dureront les discussions au sein de l'opposition, communément appelé conclave. Le NET

sera d'ailleurs signataire du protocole d'accord donnant naissance au CAP 2015. En novembre 2014, pour avoir réclamé une répartition équitable et consensuelles des CELI qui reviennent à la Coalition Arc-en-ciel, le NET en a été

exclus, puis expulsé de CAP2015. C'est notre histoire. Elle est riche en expérience et leçons. Mais elle nous a surtout permis de nous rendre à une évidence. Il faut une rupture complète avec toutes ces pratiques qui nous éloignent de l'alternance.

Pour finir, j'aimerais souhaiter, à l'orée de cette nouvelle année, mes meilleurs vœux au peuple togolais. Des vœux de santé surtout, car sans la santé aucune œuvre humaine n'est possible. Je vous souhaite aussi la promotion dans toutes vos entreprises. Que votre situation en décembre 2015 soit meilleure à celle de janvier 2015. Enfin, je vous souhaite, en cette année sensible pour notre tissu social, la paix. Puisseons-nous avoir la sagesse, la tolérance et l'amour nécessaires pour nous épargner toute violence inutile pendant les élections à venir, afin de jouir ensemble du plaisir que Dieu nous donne en nous faisant vivre dans ce merveilleux pays qu'est le Togo.

Que le Seigneur nous protège.

Vive le Togo.

## Ces réformes dont Jean-Pierre FABRE ne veut pas !

(Suite de la page 2)

n'en fallait pas plus pour que le président d'ADDI, le Pr Aimé GOGUE qui avait déjà émis des doutes sur la volonté de ses amis de toujours à accompagner les réformes, de s'interroger sur leur attitude en la dénonçant.

L'expression la plus marquante de la volonté de l'ANC de retarder les réformes fut le coup du

refus que la Commission des Lois connaisse de ces questions. En effet, les discussions devant la dite commission ont commencé le matin du mercredi 24 conformément au règlement intérieur de l'assemblée et après que certains de ses membres issus de l'ANC aient fait repousser dans un premier temps sa tenue, pour cause de voyage à

l'étranger. Curieux comportement pour des personnes proclamant la nécessité absolue de réformes dans les meilleurs délais.

Dès l'ouverture des débats, maîtres Georges Latévi Lawson et Adama Doe-Bruce vont jouer au dilatoire, soulevant une motion de procédure en

invoquant l'incompétence de cette commission à débattre des lois constitutionnelles. Argument motivé selon eux par le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Ils soutiennent qu'une loi constitutionnelle ne peut pas être discutée en commission parce que la loi ne le dit pas expressément alors que la loi le fait dans le cas des autres

textes. Ils proposent donc que le texte soit envoyé directement en plénière. La Cour Constitutionnelle saisie sans délai, les renverra à leurs chères études en leur donnant tort. Mais cela aurait fait perdre quelques jours au débat.

## 2015: Année électorale au Togo Les vœux des partis politiques

La Rédaction

**P**our un homme mais aussi pour une institution, le début d'une nouvelle année est l'occasion pour dresser le bilan de l'année écoulée et de se projeter dans le futur tout en présentant des vœux à ses proches ou collaborateurs. Au Togo, les partis politiques n'ont pas dérogé à cette tradition. L'année 2015 étant une année électorale, ils en ont profité pour exprimer leurs attentes dans la perspective de ce scrutin qu'ils veulent de tous leurs vœux libre, transparent et paisible.

Tour à tour, les messages des partis ADDI du professeur Aimé Gogué, la CDPA de Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, l'ANC de Jean-Pierre Fabre, le Parti des Togolais de Alberto Olympio et le NET de Gerry Taama.

### ADDI (Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral)

L'année 2015 est un repère majeur dans la marche de notre pays vers l'instauration d'une gouvernance démocratique politique, économique et sociale. L'élection présidentielle de cette année rappelle les passés douloureux d'une vie politique fondée sur la roubardise, la loi du plus fort et l'arbitraire. Les dispositions de l'APG et les recommandations de la CVJR tardent à être mises en œuvre pour la paix dans notre pays.

La majorité des togolais continuent d'aspirer à l'alternance. ADDI souhaite cette alternance pacifique en 2015 et cela passe nécessairement par les réformes constitutionnelles et institutionnelles avant toute élection. Nous invitons donc l'opposition à redonner confiance au peuple, à mettre ses intelligences en synergie dans une unité d'action inclusive et constructive, et à mieux s'organiser pour répondre aux aspirations légitimes des Togolais qui souffrent à travers des attitudes machiavéliques du système au pouvoir.

Nous invitons nos compatriotes à se mobiliser de façon conséquente pour obtenir les réformes exigées afin de garantir des élections libres, transparentes et paisibles, au cas où le pouvoir UNIR continue dans la diversion et le dilatoire.

Nous demandons enfin à nos compatriotes de participer massivement à la révision des listes électorales afin de garantir le vote de toutes les forces du changement démocratique qui nous libérera de nos destins de martyrs. Engagée depuis plus de 23 ans dans la lutte pour le changement, ADDI

reste aujourd'hui, plus qu'hier, aux côtés du peuple dans sa quête permanente d'un avenir meilleur et proposera au cours de cette année une façon nouvelle de faire la politique afin de contribuer efficacement à l'alternance que nous désirons tous en cette année 2015.

Que Dieu bénisse le Togo, qu'il nous procure santé et courage et qu'il montre la voie de la vraie fraternité d'un pays démocratique, uni, solidaire et prospère.

### CDPA (Convention Démocratique des Peuples Africains)

2014 est partie avec 365 jours de durs labeurs, de sacrifices, de pauvreté et surtout de nombreuses attentes déçues. Les réformes constitutionnelles et institutionnelles préconisées par l'accord politique global ne sont toujours pas votées, faute de volonté politique du pouvoir. A cause de la persistance d'une gouvernance politique, économique et sociale incapable de répondre aux aspirations du peuple, la satisfaction des besoins vitaux des populations en matière d'alimentation, de soins et d'éducation reste un défi quotidien dans nombre de ménages. L'année écoulée fut encore marquée par des mouvements sociaux traduisant le malaise profond des togolais et togolaises.

Il est évident que le régime actuel n'est plus en mesure de solutionner les problèmes du pays. Le changement d'hommes et de vision à la tête du Togo est maintenant un impératif. Oui, l'alternance est possible en 2015, mais à condition que :

- le premier responsable du pays encourage sa majorité parlementaire à voter les réformes politiques, c'est le prix à payer pour son entrée dans l'histoire ;

- l'opposition togolaise opte, au-delà de l'unité d'action, à l'unicité de candidature lors du prochain scrutin présidentiel ;

- les Togolaises et Togolais en âge de voter s'inscrivent ou s'assurent qu'ils sont inscrits sur les listes électorales, qu'ils votent massivement et qu'ils restent vigilants durant tout le processus électoral ; ils ne doivent pas céder au découragement.

Enfin, il nous revient à tous de faire de 2015, une année de tous les dangers ou celle de tous les espoirs.

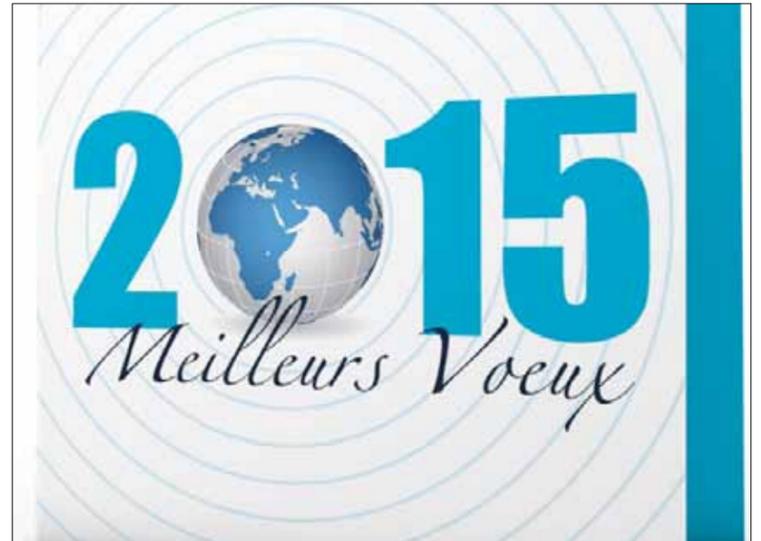
La CDPA en ce qui la concerne, continuera d'œuvrer à relever les nombreux défis qui s'annoncent et se tient prête à accompagner le peuple dans sa lutte, pour un avenir meilleur.

### ANC (Alliance Nationale pour le Changement)

Je voudrais à cette occasion, au nom de l'ANC, au nom de CAP 2015 et en mon nom personnel, vous présenter à tous ainsi qu'à vos familles, mes vœux sincères et ardents de santé, de paix et de prospérité.

Je souhaite que la nouvelle année 2015 apporte enfin à notre pays, le changement démocratique que nous attendons tous et qui aura coûté tant d'années de lutte et de sacrifices.

Au cours de cette année 2014, la crise togolaise s'est encore aggravée, non seulement à cause des dérives de gouvernance du régime RPT/UNIR, mais surtout du fait du rejet, le 30 juin 2014, par la majorité parlementaire,



du projet de loi de révision constitutionnelle, introduit à l'Assemblée nationale en vue des réformes politiques prescrites par l'APG.

Je voudrais à cet égard, saluer la clairvoyance et le dévouement de toutes les bonnes volontés qui ont œuvré à la mise sur pied de CAP 2015 et à la désignation du candidat unique de l'opposition. Les difficultés inhérentes à toute œuvre humaine, qui ont conduit certains à se retirer, sont bien sûr regrettables, mais CAP 2015, qui répond aux attentes des populations togolaises, est notre affaire à tous et demeure ouvert à tous.

Puisse l'année 2014 qui s'achève constituer pour chaque Togolaise et chaque Togolais, la fin de plusieurs décennies de souffrances, de privations et de violations des droits fondamentaux.

Puisse Dieu nous assister, nous fortifier et guider nos pas dans le Combat pour l'Alternance Politique en 2015.

### Parti des Togolais

2015 s'ouvre devant nous, pleine d'espoir, de défis et de rencontres importantes. C'est avec une détermination sans faille que nous devons aborder cette année, pour en faire un tournant historique de notre Nation.

L'alternance est notre vœu le plus cher, pas juste pour remplacer un homme par

un autre ou une femme ; mais pour donner l'opportunité à une vision nouvelle d'émerger avec un programme défini, pour garantir aux Togolais une meilleure qualité de vie. Ensemble nous le pouvons.

En 2015 je souhaite qu'enfin la démocratie togolaise fasse sa mue, et que le Togo entre dans le cercle des pays cités comme exemple dans la sous-région et sur le continent. Nous avons les moyens d'y parvenir. Cela ne

saurait se faire sans le respect d'une vérité qui ne devrait plus être altérée : Le gouvernement du peuple par le peuple, c'est avant tout le pouvoir décisionnel rendu au peuple. C'est rendre à la Nation Togolaise sa voix et surtout la respecter. Le peuple Togolais doit reprendre la main en 2015 : La main pour présider à sa destinée, la main pour choisir qui doit gouverner, la main pour décider de comment il veut être gouverné, et surtout, pour combien de temps il souhaite être gouverné par la même personne. IL EST TEMPS !

En cette année 2015, la Constitution de notre Nation doit redevenir un reflet de la volonté et de la souveraineté populaire. Plus jamais la loi fondatrice de notre

République ne doit être sujette à tant de contestations. Nous devons comprendre

qu'il n'y a pas de Constitution en dehors de la volonté du peuple, pas de Nation sans Constitution Validée par le peuple. Redonnons le pouvoir au Peuple. Il doit reprendre ses droits.

### NET (Nouvel Engagement Togolais)

J'aimerais souhaiter, à l'orée de cette nouvelle année, mes meilleurs vœux au peuple togolais. Des vœux de santé surtout, car sans la santé aucune œuvre humaine n'est possible. Je vous souhaite aussi la promotion dans toutes vos entreprises. Que votre situation en décembre 2015 soit meilleure à celle de janvier 2015. Enfin, je vous souhaite, en cette année sensible pour notre tissu social, la paix. Puisse nous avoir la sagesse, la tolérance et l'amour nécessaires pour nous épargner toute violence inutile pendant les élections à venir, afin de jouir ensemble du plaisir que Dieu nous donne en nous faisant vivre dans ce merveilleux pays qu'est le Togo.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

#### • Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

#### • Rédaction

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef  
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction  
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU

#### • Collaboration

Esso BADOU  
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

#### • Distribution

Bernard ADADE

#### • Maison du journalisme

Casier N°49

#### • Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

#### • Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

#### • Tirage

2500 exemplaires

## André Kangni AFANOU, Directeur exécutif du CACIT :

✎ Albert AGBEKO

### « Si c'est cette Commission que le chef de l'Etat perçoit comme la solution autant la mettre sur place rapidement »

**A** quelques mois de l'élection présidentielle, plusieurs sujets divisent la classe politique togolaise, notamment les sujets liés aux réformes institutionnelles et constitutionnelles. André Kangni Afanou, Directeur exécutif du Collectif des associations en lutte contre l'impunité au Togo (CACIT), une organisation de la société civile, se prononce et donne son avis sur ces sujets dans cette interview qu'il nous a accordée. Lecture...

**Focus Infos :** La classe politique continue à être divisée sur la question des réformes. Les députés de la Commission des Lois ont vu leur dernière séance se terminer en queue de poisson. Quelle lecture faites-vous de ce blocage?

**André Kangni AFANOU :** La scène à laquelle nous assistons ces derniers temps est une scène déplorable de la part de la classe politique notamment le pouvoir UNIR qui est donc à la tête du pays depuis 30 ans pour le Président Eyadéma au temps du RPT, et depuis bientôt 10 ans pour le RPT première version et puis UNIR après. De l'autre côté, il me semble que l'opposition incarnée par l'ANC de Jean-Pierre Fabre ne prend pas toute la mesure de la nécessité de faire en sorte que les Togolais puissent entrer de façon consensuelle dans un mécanisme qui pose les bases de l'Etat de droit et de la démocratie. Aujourd'hui, il me semble que le peuple togolais doit amener ces deux grandes composantes de la classe politique à comprendre que le salut par rapport aux institutions qui doivent régenter notre pays, le salut ne se trouve que dans le consensus. Si les gens de l'UNIR ne comprennent pas que tôt ou tard, l'histoire étant têtue, le pouvoir va leur échapper et que donc la bataille qu'il faut mener est la bataille qui permet d'installer des institutions démocratiques qui les protégeront lorsqu'ils perdront le pouvoir.

Si à l'inverse, l'opposition aussi ne comprend pas qu'après un certain nombre d'années, notamment, après plus de 40 ans du système RPT d'abord, ensuite UNIR, qu'il sera difficile pour eux lorsqu'elle arrivera au pouvoir de gouverner sans les partisans du parti qui est actuellement au pouvoir. Si donc les deux ne comprennent pas ça, j'estime que c'est dommage.

**F I :** Quelle initiative pourrait prendre la société civile à laquelle vous appartenez pour faire évoluer la situation dans le sens d'un consensus et d'un compromis politique sans qu'aucun acteur n'ait l'impression de perdre la face ?

**A K A :** Je pense que la société civile à plusieurs rôles à jouer en ce mo-

ment précis. Le premier rôle, c'est ce que nous faisons déjà, à savoir expliquer à nos compatriotes les enjeux et ce en ne prenant pas partie, ni pour l'un, ni pour l'autre. Nous sommes dans une situation corsée, de mon point de vue, parce qu'ils sont trop radicaux pour l'ANC et certains partis du CAP 2015, parce que par le passé, ils ont pris trop d'engagement qu'ils n'ont pas respecté, pour ce qui concerne UNIR. On est face à un blocage. A partir de ce moment la société civile doit expliquer que la responsabilité incombe à ces deux partis et leur demander de s'entendre comme on le fait quand il faut désigner le pape. On les enferme en leur disant que si vous ne trouvez pas d'accord vous ne sortez pas.

Deuxième rôle que la société civile peut jouer, c'est effectivement de proposer des voix de sorties et ceci dans un certain nombre d'interventions publiques qu'un certain nombre de collègues et moi-même avons faites, nous, nous continuons d'appeler au consensus, au dialogue pour que la solution qui sera trouvée pour adopter ces réformes dont le pays a tant besoin, que cette solution soit consensuelle. Certains collègues de la société civile sont allés plus loin, vous avez été mis au courant de l'initiative du Groupe de médiation qui a proposé carrément une formulation de disposition à mettre dans la réforme qui est en cours. En ce qui nous concerne, au niveau de la Plateforme Justice et Vérité en son temps, nous avons fait le tour de toutes les composantes de la classe politique pour justement véhiculer ce message, qui consiste, sur la base d'ailleurs du message de la CVJR, à demander aux uns et aux autres de mettre un peu d'eau dans leur vin, que les gens soient sincères pour une fois, parce qu'il me semble que par le passé le parti qui est au pouvoir n'a pas été très sincère envers l'opposition. Il me semble aussi que plusieurs fois par le passé l'opposition n'a pas vraiment mesuré les enjeux de ceux auxquels il doit faire face et a plutôt fait dans la désorganisation.

Donc au final, nous continuons, on n'est pas forcément obligé, au niveau de la société civile, de faire trop de bruit au niveau des initiatives que nous prenons pour que les gens s'entendent. Nous continuons par créer

des couloirs de discussions, par être en contact avec les uns et les autres et nous espérons que ce travail que nous faisons, en même temps que nous sommes en contact avec un certain nombre de missions diplomatiques, ce travail mis l'un dans l'autre permettra au final, dans les jours à venir de faire sortir ce que j'appellerai la fumée blanche, à savoir quelle est la formule exacte qui permettra aux uns et aux autres de se mettre d'accord.

**F I :** Dans son message de vœux à la Nation, le Président de la République a annoncé la mise en place d'une Commission chargée d'une réflexion profonde sur notre système politique. Comment l'avez-vous accueillie ?

**A K A :** Je dirai que l'initiative du chef de l'Etat, si ce n'était pas la première annonce qui a été faite à l'issue d'un discours, aurait d'emblée suscité beaucoup d'enthousiasme de notre part. Je dis ça parce que dans un célèbre discours, le chef de l'Etat avait annoncé les états généraux de l'éducation. Il avait aussi annoncé les états généraux de la santé. Le domaine de la santé et le domaine de l'éducation sont des domaines très cruciaux et donc quand l'annonce est faite, on ne comprend pas pourquoi est-ce que jusqu'au jour d'aujourd'hui, ces actions, ces activités ne sont pas menées. Il nous en souvient aussi que dans un célèbre discours, le chef de l'Etat avait annoncé la mise sur pied du Haut Commissariat à la Réconciliation. Près de deux ans, il a fallu que les uns et les autres, fassent beaucoup de plaidoyer, qu'au niveau de la société civile, pour que les noms de ceux qui doivent faire partie de ce Haut Commissariat soient connus. J'accueille l'annonce de la création de cette Commission, je ne dirai pas, avec beaucoup de scepticisme. Je constate seulement qu'en annonçant la création de cette Commission, le chef de l'Etat a constaté que les réformes n'arrivent pas à progresser, ni dans le cadre d'un dialogue comme celui de Togotélécom, ni dans le cadre de l'Assemblée nationale, comme lui-même, il le souhaitait. Parce qu'il vous en souvient qu'il avait souvent dit qu'il faut que les réformes se fassent au sein de l'Assemblée nationale. Aujourd'hui,



on est face à un blocage même à l'Assemblée nationale. Donc la société est aujourd'hui une société terriblement bloquée, terriblement clivée et au même moment je sais, parce que je participe au projet « Vision 2030 », qu'un groupe s'occupe spécifiquement de la gouvernance et de la politique et la mission qui est confiée à ce groupe, c'est justement de voir quel est l'état des lieux de la gouvernance et de la politique au Togo et quels sont les fondamentaux que nous voulons de façon durable voir instaurer dans notre pays au niveau des institutions, au niveau des règles qui doivent régir notre pays et au niveau de la pratique.

Donc, dans ce contexte, où il y a en même temps la loi qui se discute à l'Assemblée nationale, j'attends de voir concrètement dans quel délai le chef de l'Etat va faire appliquer son initiative (ndlr : interview réalisée avant le décret pris par le Président de la République nommant Mme Awa Nana, présidente de la Commission) ensuite qui seront les personnalités qui vont composer cette Commission et quel sera le cahier des charges exact, quelle autorité aura le travail qui va découler de ce travail que cette Commission va produire. Tant que nous n'aurions pas la réponse à toutes ces questions, nous ne pouvons pas dire que l'initiative n'est pas bonne. Mais en ce qui me concerne, je pense que si les questions des réformes qui clivent, qui constituent l'objet de division aujourd'hui doivent être discutées dans ce cadre là alors autant demander de mettre en place cette Commission, je dirai même dans les secondes à venir parce que, actuellement le pays est comme sur des brasiers. Et donc si c'est cette Commission que le chef de l'Etat perçoit comme la solution au-

tant la mettre sur place rapidement et demander aux gens de travailler. En tout état de cause, je suis parmi ceux qui sont de plus en plus sensibles à la formule qui voudrait qu'on engage le pays dans une sorte de transition, parce qu'aujourd'hui on est dans une sorte de cercle vicieux.

Les règles mêmes qui régissent la matière électorale, notamment quand vous prenez la Constitution, le code électoral, aujourd'hui le consensus n'est pas fait. Pour moi nous sommes en train d'aller en tout cas sur des bases qui ne sont pas les meilleures. Il aurait fallu que la classe politique, les uns et les autres, soient assez courageux pour se dire que notre bateau est à la dérive, prenons du temps pour nous mettre d'accord sur une commission électorale composée de techniciens, prenons du temps pour nous mettre d'accord sur la Constitution et d'autres textes et d'autres institutions. Entre temps de façon consensuelle ils peuvent mettre en place un gouvernement d'union nationale, mais il faut que les uns et les autres soient sincères, un gouvernement dirigé par le chef de l'Etat actuel. En deux ou trois ans on aura bouclé la mise sur pied de véritables institutions et le Togo sera parti une fois pour de bon. Parce que même si on ne met pas en place ces institutions solides et qu'il faille demain élire un chef de l'Etat, je ne sais pas qui sera élu. Si c'est l'actuel chef de l'Etat, des gens vont mettre en doute sa capacité à mettre vite en place ces institutions que tout le monde réclame. Si c'est l'opposition qui monte au pouvoir, l'opposition sera tentée peut-être de refaire toutes les règles qui régissent la société togolaise et elle sera tentée de la faire selon ce qu'on peut appeler la « règle des vainqueurs ». Pour moi, nous ne sommes pas sur une bonne base, il faut bien que les uns et les

(Suite à la page 7)

## André Kangni AFANOU, Directeur exécutif du CACIT :

(Suite de la page 6)

autres réalisent cela.

**FI :** Après plusieurs mois d'attente, le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCCRUN) a été enfin mis en place. Il est dirigé par Mme Amadou Abdou-Nana Awa-Daboya. Qu'en attendez-vous ?

**A K A :** C'est avec beaucoup de joie que nous avons appris la nomination des membres de ce Commissariat. Je précise que depuis que la CVJR a déposé son rapport, il y a plus de deux ans, il y avait un vide en ce qui concerne l'instance qui devrait s'approprier le travail de la CVJR et ensuite mettre en œuvre un certain nombre de recommandations, notamment le programme de réparation et voir dans quelle mesure l'ensemble de la mise en œuvre des recommandations formulées par la Commission pourra être entamée.

Nous pensons qu'on va féliciter le gouvernement pour avoir enfin mis en place ce Haut commissariat. Là encore nous ne voulons pas faire des procès d'intention aux personnalités qui sont choisies. Mme Awa Nana a le passé qu'on lui connaît. Elle a été en 1998, présidente de la Commission électorale alors qu'il fallait proclamer le président Eyadema perdant, parce qu'à mon avis, le président Eyadema a perdu les élections, alors qu'il fallait déclarer Gilchrist Olympio vainqueur, Awa Nana a démissionné. Cet acte est diversement apprécié. Certains estiment qu'elle a été suffisamment courageuse pour ne pas proclamer de faux résultats, d'autres estiment qu'elle a démissionné face à ces responsabilités. Chacun appréciera.

Ensuite, il y a M. Wiyao de la Présidence de la République. Je suppose que c'est parce que le chef de l'Etat veut avoir son œil dans cette affaire là. Ça peut être un couteau à double tranchant, à savoir que depuis la Présidence, on a une idée claire sur ce qui se passe et on va appuyer ou relayer éventuellement ce qui va être fait.

Et enfin Mme Ahiany dont tout le monde connaît le mérite. Elle est au Togo à la tête d'une institution spécialisée dans la prévention des conflits, le WANEP. Elle a travaillé à la CVJR comme commissaire. Sur la dernière période, elle a aussi travaillé à l'international sur la Côte d'Ivoire pour renforcer le processus Dialogue et Réconciliation dans ce pays là. Donc ces personnalités là, si elles prennent conscience de l'enjeu, à savoir que le Togo continue de chercher des gens consensuels, des gens

qui puissent l'aider à résoudre ses crises internes. Si ces personnalités prennent conscience de ces enjeux, si ces personnalités arrivent à faire preuve véritablement d'une indépendance vis-à-vis de tout pouvoir politique et de toute tendance politique, je pense qu'elles feront du bon travail.

**FI :** Le processus de réconciliation et la question des réformes ne sont-ils pas aujourd'hui rendus davantage difficiles par l'absence d'une société civile réellement dynamique et à équidistance des chapelles politiques ; ce qui ne lui permet pas de jouer son rôle de médiateur ou de facilitateur, le cas échéant ?

**A K A :** Vous soulevez là un problème réel. Dans notre pays, malheureusement depuis quelques années, plusieurs organisations de la société civile ont jugé utile de s'allier directement, je dirais même formellement aux partis politiques. Ce phénomène a connu son apothéose avec la création du Collectif Sauvons le Togo où certains de nos collègues, dont je respecte le point de vue, ont jugé utile de rentrer en alliance formelle avec les partis politiques. Je dois dire que de l'autre côté, le pouvoir aussi et vous l'aurez constaté à plusieurs fois, à cause même de l'histoire politique de notre pays, histoire politique qui fait que lorsqu'un syndicat est créé, le pouvoir crée un syndicat soi-disant libre pour s'opposer au syndicat, lorsqu'une organisation de défense des droits de l'Homme est créée, le pouvoir crée une organisation proche de lui. Donc il y a une bipolarisation au niveau de la société civile. Je pense aussi que parmi les raisons qui expliquent le fait que certains acteurs de la société civile ont jugé utile de s'engager ouvertement aux côtés des partis politiques, il y a le fait que le pouvoir avait pris un certain nombre d'engagement qu'il ne respecte pas. Quand vous prenez les engagements du Togo en matière des droits de l'Homme, notamment l'engagement à faire adopter un nouveau code pénal, l'engagement à lutter contre la torture, l'engagement de punir les auteurs de torture et bien d'autres, on est étonné de voir que le pouvoir ne fait rien et les gens se disent qu'il faut radicaliser leur position parce que « ce pouvoir là » ne serait pas capable de faire évoluer le pays et de mettre en place des institutions démocratiques. C'est l'explication que certains des collègues nous ont donnée. Moi je les comprends. En même temps à titre personnel, j'estime que autant je n'appartiens pas à UNIR et je condamnerai les écarts et les violations des droits de

l'Homme et au respect de l'Etat de droit commis dans le camp de UNIR, autant je veux prendre mes distances de l'ANC, parce que si demain l'ANC arrive au pouvoir et que je suis parmi ceux qui ont travaillé avec ce parti, j'aurai beaucoup de réserve à les critiquer à nouveau et d'ailleurs j'estime que l'objectivité avec laquelle je peux critiquer les violations des droits de l'Homme que le pouvoir commet, cette objectivité, je risque de la perdre si je faisais un mariage avec les partis politiques. C'est mon point de vue, les autres collègues ont leur point de vue. Mais en tout état de cause, il appartient aux Togolais, à mon avis de savoir exactement qu'est-ce que chacun lui propose comme accompagnement.

**FI :** Pour le défenseur que vous êtes, comment se portent aujourd'hui les Droits de l'Homme dans notre pays ?

**A K A :** Là je dois vous dire que chaque fois qu'on apprécie les droits de l'Homme dans un pays spécialement au Togo, il y a deux constats essentiels. Côté pile, nous observons que nous avons un cadre juridique et institutionnel à priori favorable à la défense des droits de l'Homme. Vous voyez que nous avons des lois qui garantissent la liberté de manifestation, qui garantissent la liberté d'expression, nous avons un certain nombre de radios privées, de télévisions privées qui font des émissions interactives où les gens interviennent avec une liberté de ton extraordinaire. Moi j'ai été dans certains pays où je peux vous dire que ces libertés, certains ne l'ont pas. Je ne veux pas en nommer. J'ai visité certains pays où il n'y a même pas de radio privée, de télévision privée et donc sous cet angle là nous devons apprécier la situation dans notre pays. Nous avons aussi des institutions dont certains, mêmes si elles ont des difficultés se débattent pour réguler l'Etat de droit en ce qui concerne par exemple la CNDH, la HAAC, la Cour des comptes. Ces institutions existent et c'est une bonne chose. Par contre, côté face, la situation est plutôt très inquiétante. Malheureusement pour moi dans notre pays, nous avons des doutes quant à la volonté des autorités de lutter réellement contre l'impunité. Un certain nombre de violations graves des droits de l'Homme depuis dix ans reste impuni. Pire dans certains cas les auteurs connaissent des promotions. En 2005 tout le monde sait que près de 500 personnes ont été tuées. Différents rapports dans le temps avaient dit qu'il fallait situer les responsabilités. Les Nations unies ont

donné des noms. Le Major Kouloum par exemple a été cité clairement. Aujourd'hui le Major Kouloum est toujours là. Ensuite, au niveau national, nous au niveau du CACIT, nous avons déposé des plaintes auprès des tribunaux togolais pour que les victimes obtiennent réparation, que les auteurs soient identifiés, jusqu'au moment où je vous parle l'Etat n'a pas daigné faire instruire ces plaintes par les tribunaux, pire nous sommes allés au niveau de la Cour de justice de la CEDEAO et en juillet 2013, la Cour de justice de la CEDEAO a condamné l'Etat togolais pour violation du droit à la justice, ce qui veut dire que l'Etat devra très rapidement organiser ces procès là, mais jusqu'à présent il n'en est rien. Donc quelle est l'image que notre pays offre par rapport à ces instances. Au moment où je vous parle le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraires a encore déclaré que la détention de Kpatcha Gnassingbé et un certain nombre de personnes est une détention arbitraire. Ça veut dire qu'il y a en terme d'indicateurs un certain nombre de faits négatifs.

Douti Simdaré et Anselme Gouyano ont été tués à Dapaong. Jusqu'à ce jour personne ne sait qui est responsable de ces actes et les punitions n'ont pas été données. Les événements d'Adéwui, en pleine journée, les miliciens sont sortis à Adéwui et avec des gourdins cloutés, des machettes, des coupe-coupe, des forces de l'ordre étaient là. Ils ont blessé des gens. Moi-même j'ai reçu un jeune élève à qui l'œil a été crevé. Jusqu'aujourd'hui personne ne nous a dit qui sont les auteurs de ces actes. Donc l'impunité semble s'installer dans la société togolaise et les autorités ne font rien pour lutter contre cela. L'impunité s'observe aussi au niveau de la gestion des ressources économiques. Le Premier ministre nous a promis que le compte de la Coupe d'Afrique des nations allait être faite, plus d'un an après rien n'est fait et tout le monde est tranquille dans ce pays. Un certain nombre de sociétés d'Etat et de sociétés privées sont gérées de façon scandaleuse et la presse révèle chaque jour des scandales financiers, mais l'Etat ne prend aucune responsabilité. La liste des impunités est tellement longue.

Le cas du colonel Yotroféi Massina me semble être assez révélateur. Le colonel Yotroféi, je n'apprends rien à personne, a été jugé par la CNDH comme ayant participé aux actes de tortures. Ce qu'on attend, c'est qu'au minimum le chef de l'Etat ne le nomme pas à la tête de la gendarmerie. Quelle est l'explication cohérente

que le chef de l'Etat va nous donner pour justifier qu'il nomme le colonel Yotroféi à la tête de la gendarmerie, moi je n'en vois pas. Il y a de réels défis en matière des droits de l'Homme, mais ce que nous allons faire c'est continuer par interpellier l'Etat et ses différents démembrés pour qu'ils respectent leurs engagements.

**FI :** Le CACIT dont vous êtes le Directeur Exécutif a été élu au sein du Conseil économique et social de l'Union africaine. Quel rôle joue ce mécanisme et qu'implique cette élection pour votre organisation ?

**A K A :** Effectivement, l'année passée notamment du 19 au 22 décembre s'est déroulée l'assemblée générale du Conseil économique et social de l'Union africaine. Le CACIT en même temps que deux autres organisations togolaises à savoir AIMES-Afrique du Dr Kodom et le PACID de M. Akpa ont été élus comme membres représentants du Togo au sein de ce Conseil.

Le Conseil a essentiellement pour rôle de servir de plate-forme pour l'établissement de partenariat entre les gouvernements et toutes les composantes de la société civile. C'est un cadre de dialogue entre les gouvernements et la société civile. Ce Conseil économique et social est composé des groupes sociaux, les groupes professionnels et les organisations non gouvernementales, les organisations professionnelles de la diaspora, et donc le CACIT en tant qu'organisation travaillant dans le domaine des droits de l'Homme a eu cette chance là. Je crois que c'est la reconnaissance, je dirai du professionnalisme dont nous essayons de faire preuve dans le cadre de nos activités en étant rigoureux dans la relation des groupes cibles qui sont les nôtres, en étant impartial à l'égard des différentes chapelles politiques et aussi, je présume, les résultats concrets que par la grâce de Dieu, nous avons pu avoir, ce sont ces éléments qui ont milité à notre faveur.

La portée de cette élection est qu'aujourd'hui nous avons une porte d'entrée à l'UA en tant que CACIT et ça ce n'est pas petit pour justement :

1. faire le plaidoyer pour que les problématiques des droits de l'Homme et de lutte contre l'impunité soit pris en compte. C'est la meilleure porte qu'on pourra avoir au niveau de l'UA.
2. à ce niveau aussi nous sommes en contact avec nos collègues des autres pays donc forcément, nous avons des relations de partenariat privilégié pour faire des actions concertées avec nos collègues des autres pays

## Insécurité:

Kossi THEMANOÛ

## Guerre des gangs à Bè, sur fond de braquages et de rackets

**D**epuis la crise sociopolitique des années 1990, Lomé la capitale togolaise est en proie à l'insécurité. Le processus de renforcement des effectifs et moyens des forces de sécurité ainsi que les initiatives prises par les gouvernements successifs depuis 2005 pour la protection des personnes et des biens, ont permis de diminuer le taux de criminalité dans les villes du pays. Néanmoins, depuis quelque temps, Bè, le canton réputé, à tort ou à raison, depuis longtemps d'être le fief de dealers redevient une zone à risque. Diverses formes de vol, le trafic de stupéfiants, les violences, la prostitution y menacent le quotidien des populations. Plusieurs mois durant, que ce soit à Agodo, à Dangbuipe, à Bassadji ou à Hédjé, quelques quartiers de la localité, notre journal a enquêté sur le vécu des habitants. Dans les rues et maisons quasi-inaccessibles, la criminalité est au quotidien. Enquête !

## Le quotidien dans les ghettos de Bè

Quatre mois durant, un journaliste de notre rédaction a passé quelques jours et nuits dans les différents ghettos. A chaque apparition, il se fait passer pour un dealer étranger en passage d'affaire à Lomé afin de pouvoir côtoyer les gangs ainsi que leurs hiérarchies. Bien que les gangs siègent dans de vastes maisons à multiples entrées et sorties, sans portails, leur mode de fonctionnement est organisé. « Dans cette cour, le chef des lieux habite à Avépozo. Mais il est quotidiennement présent ici. Car, il est notre principal fournisseur en stupéfiant. Il stocke sa marchandise hors de la ville » explique son adjoint, qui est en même temps distributeur de drogues. Que ce soit à Agodo, à Dangbuipe ou à Hédjé, la réalité est la même. Plus d'une vingtaine de portes dans chaque cour. Homme, femme et de très nombreux enfants y habitent. L'activité principale est la vente et la consommation du chanvre indien sous différentes formes. Autour de ce trafic, gravitent le commerce de l'alcool, la restauration, mais aussi et surtout le travail du sexe. La majeure partie des résidents de ces ghettos sont des femmes. Quarante-vingt pour cent seraient des filles de joie.

Ce sont les ghettos de Hankadja et Féli qui nous impressionneront le plus. De part et d'autre des deux côtés latéraux du palais royal AKLASSOU sont basés deux puissants ghettos. « La communauté a exclu de nos activités les familles qui logent dans ces deux maisons. C'est juste une minorité. Mais, elle préfère jouir des retombées de la criminalité, du trafic de stupéfiants et de la violence que de vivre dans le respect des lois de la cité. Je suis permanentement menacé, par rapport à l'ordre que je désire instaurer dans le canton de Bè » nous a déclaré le chef AKLASSOU.

Depuis notre premier jour de visite dans le ghetto situé à la droite du palais (dos à la route), nous avons observé une scène émouvante. Il était 13h 25. Une femme assise dans la cour, allaitant un bébé d'environ 5 mois et tenait entre ses doigts un bâton de chanvre quelle fumait sans gêne. Un peu plus loin, sous un paillason, nous observons une

douzaine d'hommes assis tenant chacun un verre entre leur main. « Noukpekpéa, Kpondioo, akanhum » sont quelques-uns des compositions d'alcool qu'on nous invitera à boire, offre que nous avons déclinée. Puis, après s'être faufilé entre au moins dix chambres dont certaines abandonnées, un autre regroupement plus considérable d'hommes et de femmes de tout âge est observé. Là, la fumée est très intense et quasi insupportable pour le novice que nous sommes. Le chanvre est découpé devant nous, à l'aide d'un ciseau. Il est instantanément vendu par emballage de deux et trois cent francs CFA.

Notre guide en achète pour 2400f. Le temps de consommer un emballage sur les lieux, il se renseigne sur l'identité du vendeur de cocaïne dans ce ghetto. Cette même scène sera répétée à trois autres points de vente de ce ghetto et dans deux autres ailleurs. Sur les cinq dealers visités ce soir-là, quatre avaient de la marchandise. Ainsi, des prétendus grammages de cocaïne, nous seront proposés. « Ceci est très pur. Ce sont des sachets d'un gramme et le prix varie entre 17500f et 33000f CFA selon l'origine. Le monopole de la super qualité je l'ai. Je peux vous fournir jusqu'à un kilogramme » s'est vanté l'homme aux gros bras. Il nous présentera également des morceaux insignifiants de trois et 5 milles, mais que notre guide jugea être un mélange avec du talc. Le profil des consommateurs de drogues, souvent rencontrés dans ces ghettos diffère. Nous y avons croisé des commerçants, des sportifs ainsi que quelques fonctionnaires. Mais, la majorité était des étudiants, des travailleurs du sexe, des adolescents et surtout des brigands sans emploi. Tous n'habitent pas les ghettos. Certains viennent juste pour la consommation. D'autres pour la liquidation des objets volés ou pour l'organisation d'un règlement de compte entre gangs.

Devenus accro aux drogues, ces brigands sont prêts à tout pour se ravitailler. Parfois, ils agissent en voleurs, braqueurs ou malfaiteurs solitaires. Néanmoins, pour leur sécurité, leur défense ou pour plus d'efficacité opérationnelle, d'autres s'organisent en gang. « Je vis à Hédjé

depuis 1971. Et je connais pratiquement tous les visages du quartier. Actuellement, il y a au moins cinq gangs très actifs dans la zone de Bè. Ils vivent du commerce de drogues, des cambriolages et ces dernières années du vol à l'arraché méticuleusement planifié et effectué le long des routes et marchés de la capitale » nous informe Kouassi, un habitant du quartier. Le sexagénaire ne décolère pas de la sale réputation que donnent ces jeunes à ce qu'il considère comme son village.

## Les stratégies d'opération des gangs sur la route dite « des voitures climatisées »

Sur une distance d'environ 400 mètres, entre l'école primaire catholique Jésus Miséricordieux et les feux tricolores d'Akllassou, du nom de chef canton de Bè, les habitués de l'avenue Augustino De Souza savent qu'il faut impérativement fermer les vitres et bloquer les portières de sa voiture, même si celle-ci n'est pas climatisée. D'où la dénomination « route des voitures climatisées ». Sur ce tronçon, certains automobilistes de la capitale ont vécu des mésaventures. « C'est le troisième jour de mon retour des Etats Unis d'Amérique. Nous revenons de la SOTOPLA, où je venais juste de me faire immatriculer mon véhicule. Mon fils était au volant de la voiture. En respect du code de la route, nous nous sommes arrêtés au feu rouge Photo-Venavi. Soudain, j'entendis un grand bruit à l'arrière du véhicule. Aussitôt, un jeune apparut au côté chauffeur s'écria: Oh, le véhicule est endommagé!

Dans les secondes qui ont suivi, mon sac à main de marque que je portais sur ma cuisse m'a été retiré avec rapidité et de manière très professionnelle », se lamenta la sexagénaire Anthony que nous avons rencontré par hasard dans un commissariat de la capitale. Cette dernière déclara par la suite que le sac en question contenait deux passeports, une somme minimum de 2850 dollars et d'autres objets de valeur. Nous décidons alors d'en savoir plus sur le mode opératoire des gangs à cet endroit. En effet, durant un weekend, l'un de nos investigateurs monta faction avec deux de nos informateurs, eux résidents du milieu. Assis devant un atelier au carrefour, nous avons observé durant les trois



Avenue Augustino de souza (Feux tricolores photo Vénavi)



Les membres d'un gang prenant de la drogue

jours de faction, neuf (9) scénarios dont sept (7) cas de vol réussi. Tout en soupçonnant nos informateurs d'être également adeptes de cette pratique, les jeunes nous commentent chacun des modes d'opérations utilisés. Les voitures neuves, celles nouvellement immatriculées et celles étrangères sont les véritables cibles. N'empêche que, certains taxis et quelques voitures ordinaires ayant leurs vitres baissées, ne sont parfois pas de reste. A l'instar de ces 7 victimes, en espace de quatre mois (du lundi 29 septembre au 27 décembre 2014), madame Sokpo Akoua, et 87 autres personnes ont été victimes du vol à l'arraché, vol à mains armées et autres crimes du genre. Cet état d'insécurité n'est que celui observé qu'à ce feu tricolore. « Les heures de pointes sont souvent celles propices aux opérations de vol sur le tronçon. De 5h du matin à 8h puis entre 11h45 et 12h30 ou à partir de 17h jusque dans la nuit profonde, tout peut vous arriver ici », nous informent nos partenaires de circonstance. Ainsi, diverses stratégies sont utilisées par les brigands, en fonction de la densité de la circulation, de la carrure des potentielles proies et aussi selon que l'opération

soit isolée ou en bande organisée. Apparemment, chaque cible a forcément un butin prenable. Pour comprendre cette situation, nous nous promenons durant plusieurs jours sur les tronçons dangereux. Le contact est éprouvant. Le point de départ des scénarios n'est tout autre que l'extrême sud du point séparant la lagune de Bè et reliant le rond-point de Bè-kpota (yésouvito) aux autres quartiers de Bè. Au passage à niveau, en face de l'école primaire catholique Dieu miséricorde de Bè et un peu plus loin, de jeunes gens s'alignent le long de la route. Ceux-ci font semblant de traverser la route à chaque fois qu'une voiture cible arrive. En réalité, ce sont des rodeurs qui ne vérifient juste que la contenance du siège avant et du tableau de bord. Si le véhicule remplit leurs conditions d'attaque, ils alertent avec leur téléphone portable, leurs complices placés peu avant les lieux d'attaque. La couleur et le numéro d'immatriculation sont rapidement transmis. Ces derniers accompliront à leur tour, la sale besogne. Ainsi, la stratégie la plus utilisée est appelée "deux côtés". Elle consiste à frapper, à main nue, violemment l'arrière (Suite à la page 9)

## Insécurité:

(Suite de la page 8)

d'une voiture en simulant un accident. Le plus souvent, les auteurs de ces frappes sont soit à moto ou soit à pied. Comme réaction, les conducteurs déstabilisés en pleine circulation, descendent du véhicule pour constater les faits. Malheureusement très peu sont encore vigilants ou prennent le temps de verrouiller les portières.

« Par rapport aux diverses formes de vol le long des routes, autour de mon palais, je reçois des plaintes pratiquement tous les jours. Par une simulation de la vente du carburant frelaté, de bagarre, d'accident et ....., les gens perdent leurs fortunes ici » témoigne le chef canton de Bé, Togbui Louis Kwami Mawuko ADELA AKLASSOU IV durant un entretien que nous avons eu avec lui sur le sujet.

### Des médiateurs ou des receleurs ?

Aussitôt les forfaits commis, certains riverains se permettent d'assister les victimes. Surtout, ceux qui paraissent de sang froid ou inoffensifs. Puis, ils vous proposent des personnes habilitées à aider à récupérer les biens volés. En effet, dans le courant du mois de septembre 2014, un confrère fut dépouillé par les gangs au même endroit. Plusieurs noms biens connus du milieu, lui seront proposés pour faciliter la récupération de ses objets de valeur. Ils sont surnommés médiateurs ou facilitateurs. Le rôle de ces personnes est de vous ré-acheter chez les gangs opérants, vos objets perdus. Ceci moyennant bien sûr une commission. Pourtant, chacun d'eux est responsable d'un gang. « Le samedi 27 septembre, autour de 8h du matin, par la stratégie "deux côtés" mes portables et mon portefeuille, posés sur le siège passager avant de ma voiture m'ont été volés, à mon arrêt au feu tricolore. Un contact dans la zone a fait appel à plusieurs chefs de gangs pour m'aider à retrouver mes objets. Mais, ce jour là, tous les coups de fil resteront sans suite » nous confie le journaliste. Il se rendit donc au commissariat du premier arrondissement pour déclarer ce qui venait de lui arriver. C'est là qu'il comprendra la véritable raison de l'inaccessibilité des chefs de gangs (médiateurs). « Cette même nuit, la BAC (Brigade Anti Criminalité), une unité combinée de la gendarmerie et la police a effectué une rafle dans cette zone. Pour une affaire similaire, 77 présumés ont été arrêtés et placés en garde à vue » a confié un officier de police au confrère. L'affaire en question: une riche compatriote a été victime des gangs, toujours au même endroit. Un sac à main contenant plusieurs objets de valeur et une somme très considérable seraient emportés.

Entre temps, dans la soirée de son incident, des informations remonteraient au confrère. Moyennant un pourboire, l'auteur de son vol est identifié et localisé grâce à deux riverains témoins des événements. Finalement, avec des moyens très limités, trois agents de police accompagnés de la victime et d'un témoin débarqueront dans ce qui peut être appelé une favela. « L'architecture lui étant favorable, je venais d'observer mon malfaiteur et ses complices escalader les toits puis disparaître dans la nature » rapporte-t-il. Une quantité considérable de cannabis et de ses dérivés ainsi que plusieurs objets tranchants seront retrouvés par la police dans la chambre du brigand. La complicité des populations aidant, l'opération policière échoua.

Les personnes âgées et les femmes du milieu tirent tous quasiment profit des retombées de cette pratique. « Durant cette intervention, nous étions à la limite d'être agressés. C'est la première fois que la police mettait pied à cet endroit des ghettos, nous cria les femmes aux oreilles » nous confie un policier.

Le présumé auteur du vol reviendra chez lui la même nuit et agressera les témoins jusqu'au sang. Pourtant, aucune descente de la police ne sera plus effectuée jusqu'à ce jour. Poursuivant ses propres investigations, le confrère victime retrouvera quelques traces de son téléphone de luxe, un Smartphone, actuellement rare sur le marché togolais. Mais, il sera confronté au plus puissant de tous les chefs de ghettos de Bé. C'est une personne dont le nom nous a été plusieurs fois cité, durant nos enquêtes. Nous le nommerons ici, monsieur « H ». De nombreuses sources concordantes nous le décrivent comme informateur principale de la Direction Générale de la Police Nationale, informations que nos tentatives ne nous permettront pas de vérifier.

Un titre que réclamerait également ce dernier. Nous finirons par le rencontrer deux fois. La première, en novembre 2014, pour une demande d'achat de la méta-amphétamine, une drogue rare à Lomé. Notre seconde rencontre eut lieu à son domicile lors des festivités de fin d'année. L'homme de taille moyenne, environ 1m 65, au gabarit imposant et à l'allure calme, a tout pour vivre heureux. Style vestimentaire de classe, un téléphone portable de luxe dernière génération en main, il a été très hospitalier. Nous sollicitons donc son intervention pour retrouver, un prétendu téléphone portable qui nous venait juste d'être volé. Après

des coups de fil, qui ne permettront jamais de retrouver les traces du téléphone que nous n'avons pas perdu, un de ses deux collaborateurs fit une déclaration grave, « tous les enfants du boss affirment n'avoir pas opéré aujourd'hui au lieu ou vous venez de faire allusion. Néanmoins, si les jeunes d'autres gangs proposent comme d'habitude, ce portable au boss pour liquidation, il vous fera signe » promettra-t-il. Il enchainera que le boss « H » a deux boutiques de vente de téléphone portable. A l'instar de ce chef de gang, on nous désignera trois (3) autres puissants receleurs. Malheureusement, on ne nous fera jamais visiter ces boutiques. Pourtant, de 4h à 7h du matin durant le mois de novembre, puis autour de 20h45 durant celui de décembre, nous avons visité trois marchés clandestins dédiés à la vente des objets volés. Le premier se tient derrière quelques constructions inachevées, juste devant le palais royal. Le second, dans la rue séparant le quartier Agodo de celui de Dangbluipé. Mais le plus dense a lieu sur une place publique, derrière le côté ouest du palais. Téléphones, colliers et boucles d'oreilles, sacs à main, porte-monnaie, des boîtes de conserves, produits de beauté et bien d'autres objets se liquident à des prix très inférieurs à leur valeur réelle.

### Défaillance dans la lutte contre la criminalité à Bé

Visages fanés, bouches noircies et le corps portant d'énormes cicatrices, les hommes et femmes des ghettos de Bé, pour la plupart jeunes, vivent sans avenir prometteur. Surtout, drogués et parfois armés d'armes blanches, ils sont de potentiels dangers pour les populations. Pour faire face à cette situation bien connue de l'autorité publique, un comité de vigilance fut mis en place. Il est formé de quatorze (14) jeunes des quartiers environnants. « Leurs rôles est de sensibiliser leurs paires et de travailler en étroite collaboration avec la police et la gendarmerie. Afin de démasquer et dénoncer les responsables d'actes criminels dans la zone » a déclaré le chef canton de Bé. L'honorable mentionne ensuite, qu'il travaille en parfaite collaboration avec le commissariat de police d'Akodesséwa et celui du premier arrondissement. Néanmoins, il regrette le manque d'un réel investissement du ministère de la Sécurité pour une diminution considérable de criminalité dans sa cité. « Il est vrai que la police intervient ici, à chaque fois qu'un forfait commis est signalé. Mais à chaque fois, il joue au médecin après la mort. A mes demandes qu'une permanence soit assurée par la

police aux heures de pointe et les week-ends sur ce tronçon de mauvaise réputation, et surtout aux feux tricolores en face du palais, il m'est souvent notifié le problème de manque d'effectif de la police » a déploré Togbui AKLASSOU.

Durant l'entretien, le chef du peuple Bé, nous confiera également qu'il est ouvertement menacé par certains de ses sujets qui profiteraient d'une manière ou d'une autre de la criminalité. Par ailleurs, la gestion des plaintes de vol, par la police est loin du passage concerné. Il est à constater, un abandon rapide d'investigations sur les dossiers. Sans compter la difficile collaboration entre la police criminelle et les sociétés de réseau de communication, qui sont sensées donner d'information sur les futures utilisateurs des téléphones volés. Plusieurs officiers de police en service dans différents commissariats dénoncent la lenteur avec laquelle les demandes de réquisition de sont traitées. « Actuellement, j'ai sept réquisitions sans réponse dans une des sociétés de communication de la place. Chacune d'elle date au

moins de quatre mois » a déclaré un Officier de Police chargé des affaires criminelles. Un autre déclara n'avoir jamais reçu de réponse à certaines de ses demandes. Un confrère, victime de vol à l'arraché que nous avons interrogé, a décidé de suivre personnellement sa demande de réquisition. Il l'a obtenu trois mois après l'introduction de la demande. Les deux parties, la police et la société de communication se sont renvoyé la responsabilité du retard. Les chances de retrouver les objets perdus sont très maigres. La gestion de la lutte contre la criminalité dans notre capitale est très critiquable.

Toutefois, selon le bilan de la situation sécuritaire au Togo produit par le MSPC en 2012, le dispositif de l'opération ARAIGNEE couplé à celui de l'opération « CAMELEON » a permis de lutter efficacement contre la criminalité qui atteint son pic. Ce bilan présente une baisse de la petite et moyenne criminalité de 9415 cas en 2011 à 7818 cas en 2012.

## BANDITISME INFANTILE: Bientôt des « microbes » à Lomé

Le phénomène est plus connu en Côte d'Ivoire. A Abidjan, au Plateau ou à Yopougon, quand on prononce le mot « microbe », il faut rapidement prendre ses jambes à son cou. Ce sont des bandes de jeunes de 8 à 18 ans qui dans la circulation, agressent à l'arme blanche, dépouillent et laissent de très grave séquelles.

Depuis les vacances scolaires passées, des groupes d'adolescents de notre capitale sont dans le sillage des « microbes ». « J'étais sur un taximoto avec mon sac à main accroché au bras. Nous sommes arrivés aux feux tricolores du boulevard circulaire, au niveau du festival des glaces. Soudain, un enfant âgé d'environ 15ans s'est faufilé entre les voitures aux arrêts puis à l'aide d'une lame coupa les bras du sac et tenta de l'emporter » se plaignait une jeune fille, il y a quelques jours. Cette scène devient quasi quotidienne à Lomé. Ces « microbes » en formation sont des enfants déscolarisés, d'une présentation hygiénique très déplorable. Souvent, à l'arrêt au feu rouge, ils s'approchent de votre véhicule, soit pour vous demander de quoi se nourrir, soit pour vous le nettoyer et tenter de vous voler

quand vous oserez descendre les vitres pour glisser un pourboire. Approchés, les jumeaux Thomas et Tobias tentent de se défendre, « nous avons 14 ans et depuis deux ans nous ne fréquentons plus. Notre mère est porte-faix au grand marché et le papa vit au village. Avec les trois autres petits frères que la maman à en charge, nous sommes obligé de survivre par tout moyen » se défendent les adolescents. Avant leur déscolarisation l'un serait titulaire d'un certificat de fin d'études primaires, CEPD, et l'autre aurait redoublé le CM1. Ils sont des dizaines, ces adolescents brigands en formation, qui dorment également sur les trottoirs et parfois à même le sol. Les cas les plus flagrants sont ceux qu'on observe le long des murs de l'ancienne résidence du feu président Sylvanus Olympio juste au début du boulevard circulaire et sur les pavées d'Akodesséwa. Selon un témoin, un détenteur de restaurant situé sur le boulevard, le phénomène ces enfants sans domicile a véritablement prit de l'ampleur depuis les vacances scolaires 2013-2014.

A cette allure, la brigade pour mineur et le Ministère des affaires sociales devraient rapidement arrêter les Nanos avant qu'ils ne deviennent des « microbes ».

## FNFI: 331021 bénéficiaires en 2014, bientôt deux nouveaux produits: L'inclusion financière en marche!

✎ Franck NONNKPO

**3** 31021, c'est le nombre total de bénéficiaires touchés en 2014 par APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers), le tout premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) lancé le 25 janvier 2014, dans une grande ferveur populaire au Palais des Congrès de Kara par le Chef de l'Etat en présence des membres du gouvernement, des partenaires techniques et financiers et une foule immense composée en majorité de femmes.

Ces résultats obtenus en seulement quelques mois par le FNFI, « véritable coalition contre la pauvreté », comme le souligna Faure Gnassingbé au lancement, sont à la hauteur de l'espoir suscité par sa création. Un espoir qui va grandissant, deux nouveaux produits étant annoncés pour fin janvier prochain.

### Le FNFI, un outil contre l'exclusion financière

Créé par un décret pris en Conseil des ministres en décembre 2013, Le FNFI est placé sous tutelle du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Il a un statut d'Établissement public à caractère financier avec pour mission de rendre accessibles les services financiers à tous, surtout aux plus pauvres, par l'entremise des banques et des Institutions de microfinance, suivant le principe du 'faire-faire'.

« En mettant en place un Fonds National de la Finance Inclusive, la vision ultime du gouvernement est de contribuer, de manière significative et déterminante, à repousser les frontières de l'exclusion financière, en mettant en œuvre un puissant instrument financier qui devra être une réponse institutionnelle forte aux contraintes spécifiques d'accès des populations surtout pauvres, aux services financiers de base », explique la ministre en charge du Développement à la Base, Victoire Tomégah Dogbé.

« Il s'agit d'appuyer le secteur de la micro finance et autres institutions financières bancaires ou non, qui s'engagent résolument dans la proximité, dans la réalisation d'interventions spécifiques, à promouvoir dans la durée, la mise en place de mécanismes et produits pertinents répondant aux besoins des couches les plus pauvres », ajoute-t-elle.

Toucher en 5 ans, environ deux millions de bénéficiaires en termes de créations d'emplois, des activités génératrices de revenus, des micros, très petites, petites et moyennes entreprises, c'est l'objectif du FNFI.

Dans cette dynamique, le Fonds a conclu un partenariat avec 18 institutions de microfinance (réparties sur toute l'étendue du territoire national) dont il a renforcé les capacités en matériels informatiques et roulants, ceci afin de lever les obstacles au financement des populations, zones, secteurs et activités marginalisés par le système financier global.

Le FNFI est soutenu par plusieurs partenaires techniques et financiers dont la Banque Mondiale, l'Union Européenne (UE), le FMI (Fonds Monétaire Mondial), la Banque Africaine de Développement (BAD) et surtout la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) qui a oc-

troqué au Fonds une enveloppe financière de 5 milliards FCFA, à titre de prêt.

### APSEF, le produit miracle

Quatre mois après le lancement du FNFI, c'est-à-dire le 26 avril 2014, APSEF a été officiellement mis sur le marché.

APSEF est une initiative visant à permettre l'accès d'ici à 2018 de 2 millions de Togolais pauvres aux services financiers de base pour réaliser des activités génératrices de revenus, et ainsi se soustraire des difficultés de la vie quotidienne et améliorer leurs conditions de vie.

Il est destiné aux personnes vulnérables qui se constituent en groupes solidaires de 4 à 6 personnes. Le crédit peut être individuel ou collectif, mais le remboursement doit être collectif. Ce mécanisme permet non seulement au groupe solidaire qui obtient le crédit de pouvoir intégrer en son sein la culture de remboursement et de comprendre que ce n'est pas de l'argent gratuit, mais aussi et surtout de bénéficier du crédit sans garantie matérielle ou financière. La seule garantie exigée étant la caution solidaire.

C'est un crédit maximum de 30.000 FCFA, selon les besoins exprimés par chacun des membres du groupe. Le taux d'intérêt unique et uniforme est de 5% l'an sur toute l'étendue du territoire. C'est un taux bonifié qui a été conçu pour être vraiment accessible à cette population.

L'une des particularités de l'APSEF qui le distingue d'un crédit ordinaire, est que la procédure de son octroi est rendue souple en vue de permettre à un grand nombre d'y accéder. « On a pris toutes les dispositions pour ne pas alourdir la procédure administrative d'octroi du crédit APSEF. Le seul document exigé, est celui qui permet d'identifier le demandeur de crédit; ça peut être la carte d'identité nationale, la carte d'électeur, le certificat de naissance qui sont d'ailleurs les documents retenus par les institutions de microfinance dans l'exercice de leur activité habituelle; ça peut être également le certificat de reconnaissance villageois qui doit permettre à l'institution de microfinance de s'assurer que tel bénéficiaire qui se présente dans ses bureaux pour deman-

der le crédit APSEF existe réellement et qu'on peut l'identifier; parce que son nom doit faire partie d'une liste qui doit remonter au niveau du FNFI pour qu'il mette le fonds de crédit à la disposition de l'institution de micro finance », explique M. M.Yves Gnaba, Directeur des Opérations et du Partenariat du FNFI, qui explique toute la procédure d'octroi du crédit APSEF:

« La première étape porte sur la sensibilisation. Il faut que le bénéficiaire potentiel comprenne le vrai message d'APSEF. APSEF c'est un crédit, ce n'est pas de l'argent gratuit.

Après la sensibilisation, il faudrait qu'on s'assure que celui qui s'est présenté pour solliciter le crédit APSEF fait partie de la cible. Une fois que la cible a été identifiée, il faut les organiser en groupes solidaires, parce qu'il s'agit d'un crédit qui ne peut s'obtenir qu'en groupe solidaire. L'organisation en groupes solidaires passe par l'étape qui consiste à s'identifier sur la base d'un certain nombre de critères qui portent sur la connaissance de ceux qui vont faire partie du groupe, parce que l'élément fondamental sur lequel le remboursement de ce crédit repose, est la notion de caution solidaire qui constitue la seule garantie retenue pour ce crédit APSEF.

Lorsque le groupe est constitué, il faudrait former les membres en éducation financière et en éducation entrepreneuriale, formation au cours de laquelle un accent sera mis sur la notion de caution solidaire, ce que cela représente et la nécessité pour les membres d'un même groupe solidaire de se connaître.

La formation peut prendre une durée minimale de trois semaines voire un mois. Tout dépend de la capacité d'assimilation des membres du groupe, mais on doit s'assurer qu'ils soient suffisamment formés et soient en mesure de comprendre ce que c'est qu'un micro crédit, comment le gérer pour pouvoir rembourser

Après la formation, il faudrait passer à l'étape qui consiste à identifier les différentes activités génératrices de revenus qui doivent être prises en compte dans le financement. A ce niveau, on s'assure que l'activité exercée est rentable et qu'elle peut permettre au bénéficiaire de rembourser le crédit.



Dès que l'activité a été retenue, on passe à la définition des besoins de crédit; on parle d'un crédit de 30.000F, mais tout le monde n'est pas obligé de solliciter les 30.000F. Selon le niveau d'activité et des besoins de chaque membre du groupe solidaire, on détermine le montant du crédit qui doit lui être octroyé.

On procède ensuite au montage du dossier qui consiste à recenser les besoins des membres potentiels avec leur montant de crédit. Le dossier est soumis au comité de crédit de l'institution de microfinance qui va le valider en s'assurant que toutes les étapes préalables ont été respectées surtout celle de la formation au cours de laquelle les outils pour gérer un micro crédit sont mis à la disposition des bénéficiaires potentiels.

Après la validation du dossier de crédit, les bénéficiaires potentiels payeront le droit d'adhésion de 1000F et l'assurance correspondant à chaque montant de crédit exprimé par chaque membre du groupe et on procède au déblocage du crédit»

A fin décembre 2014, 331021 Togolais ont bénéficié du crédit APSEF. Ce chiffre dépasse de presque 10% les prévisions pour 2014, établies à 300.000 bénéficiaires. « Cela démontre le fort engouement et la forte adhésion des populations à ce premier produit du FNFI », se félicite Mme Akossiwa Viho, Directrice Administrative et Financière du FNFI. Toutes les préfectures ont été touchées. Par région, le nombre de bénéficiaires s'établit comme suit: Maritime: 117 238; Plateaux : 61585; Centrale: 41141; Kara: 51117; Savanes : 57940.

Deux nouveaux produits destinés aux agriculteurs et aux jeunes sont annoncés pour fin janvier 2015.

### APSEF: à la rencontre d'une bénéficiaire

Afin d'évaluer l'impact du produit APSEF sur ses activités, nous sommes allés à la rencontre d'une bénéficiaire.

46 ans, corpulence moyenne, Gavi Adjogan vit à Bè-Dangbuipé avec son

mari et ses deux enfants, une fille et un garçon, respectivement de 18 et 12 ans.

L'aînée de la famille a abandonné les études. Le mari, naguère vendeur de palettes, est aujourd'hui employé à la société Mèches Amina.

Revendeuse d'ustensiles de ménage, dame Adjogan chaque jour, va à la recherche des clients, ses marchandises sur la tête. « Chaque jour, je me promène; je vais de maison en maison à la recherche des clients », raconte-t-elle.

Ce petit commerce qui lui permet de contribuer aux dépenses de la famille, dame Adjogan avait senti la nécessité de l'agrandir. « Mon fonds de commerce ne me permettait pas d'avoir beaucoup de marchandises. Je manquais d'un peu de tout. Lorsqu'un client me demandait un produit et qu'il ne pouvait pas le trouver chez moi, cela me faisait mal. Je cherchais alors un petit fonds qui me permettrait d'agrandir mon commerce », témoigne Mme Gavi.

Aussi, lorsqu'elle apprit la nouvelle d'APSEF, la jeune femme n'hésita pas une seule seconde. « Avec des camarades, nous nous sommes rapidement constituées en groupe de six et le crédit nous a été octroyé », raconte-t-elle.

30.000, c'est le montant du crédit que dame Adjogan s'est vu octroyé par l'institution de microfinance ASJD en juin dernier. « Ce montant, d'aucuns peuvent le trouver petit mais j'avoue que cet argent m'a beaucoup aidé. J'ai pu acheter de nouveaux produits et agrandir mon commerce », se félicite la revendeuse.

Preuve que son commerce a pris de l'ampleur, dame Adjogan a fini de rembourser son crédit en novembre et a pris un autre en décembre. « Nous avons honoré notre engagement. Tous les membres du groupe ont fini de rembourser et chacune a pris un nouveau crédit », confie-t-elle. Et de conclure: « Je remercie le gouvernement pour avoir pensé à nous »

✎ Kossi THEMANO

## SAHAM Assurances-Togo se rapproche de sa clientèle: Le groupe ouvre des agences à Hédjranawoé et à Avépozo

**L**e Groupe SAHAM Assurances-Togo se veut plus proche de ses clients pour mieux les servir. L'inauguration ce 29 décembre 2014 de son agence « LAKCORNE » à Avépozo et de l'Espace Hédjranawoé, en est la preuve.

L'agence « LAKCORNE » est située sur la route nationale N°2 à l'entrée d'Avépozo ; celle de Hédjranawoé se trouve sur le tronçon Lomé II marché Hédjranawoé.

Deuxième sur le marché togolais des assurances en termes de chiffres d'affaires, SAHAM Assurances-Togo entend être plus dynamique. Pour son directeur Général, M. Magloire DOCHAMOU, le défi actuel est très grand. « Notre objectif est que SAHAM Assurances Togo devienne le premier des filiales du groupe sur le plan rentabilité et chiffres d'affaires. J'exhorte donc les responsables de ces deux joyaux à plus de détermination » a-t-il déclaré.



Le DG de SAHAM (g) coupant le ruban symbolique

Saham Assurances-Togo offre des ser-

vices suivants: dommages aux biens, automobile, responsabilités civiles, multirisques, professionnelles, globale banque, transport, santé, assistance et accidents.

Avec un résultat en forte progression, le chiffre d'affaires de SAHAM Assurances-Togo en 2013 a été de 5,1 milliards de FCFA. « D'ALLIANCE Assurance à SAHAM Assurances, en passant par COLINA, aujourd'hui nous avons à notre actif au moins 17ans d'expérience. Notre maturité et notre rentabilité croissante doivent rassurer nos clients de notre capacité à honorer nos engagements », a déclaré le directeur commercial et développement de SA-



Le personnel de SAHAM posant devant l'agence d'AVEPOZO

HAM Assurances- Togo, M. Franck KLUTSE. Il a, dans la foulée, invité la population à faire un tour dans les agences.

Le Groupe SAHAM est un large réseau présent dans plus de 20 pays à travers 37 filiales.

## Fêtes de fin d'année et activités commerciales:

✎ Essénam KAGLAN

### L'heure du bilan

**D**écembre est un mois qui fait rêver plus d'un. C'est la période de l'année où le monde entier donne libre court à des pulsions festives. Pour les opérateurs économiques et les commerçants, cette période est une aubaine. Toutefois, la magie des fêtes n'a pas tellement agité en cette fin d'année sur la population togolaise.

En Afrique de l'ouest, la psychose due à l'épidémie d'Ebola qui sévit en Guinée-Conakry, Sierra Leone et au Libéria, a rendu pratiquement impossible tous regroupements. Le Burkina-Faso a renoncé à son 28ème tour cycliste, au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), au Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie (SITHO) et au Salon International Africa Global Télécoms Business Meeting (Africa GTBM). Au Libéria, c'est seulement au 31 décembre que le couvre-feu nocturne décrété par le gouvernement a été suspendu à titre exceptionnel.

Au Togo, malgré l'effort des gouvernants pour conserver l'euphorie des fêtes, une réduction considérable des activités distractives a été constatée. Les concerts musicaux et autres du genre étaient presque inexistantes. L'une des activités phares de cette période dans le pays est la foire internationale de Lomé. Cette activité, à grande ampleur économique, a aussi malheureusement manqué au rendez-vous. De ce fait, les sociétés événementielles et les entreprises commerciales ont dû faire face

à un déficit budgétaire. « Tout au long de l'année les sociétés n'aiment pas tellement dépenser pour la communication, mais quand il y a de ces grands événements, elles aiment toutes être sur la toile. Aussi, font-elles tôt leurs commandes. Bien que la foire de internationale de Lomé soit annulée, on avait déjà confectionné des badges, des supports, des plaquettes de présentations, des supports de communication pour bon nombre de sociétés », explique Amavi-Ayikoué Freedom, assistant commercial de la société 'Images Comyat'. Malgré ces nouvelles peu satisfaisantes sur le plan pécuniaire pour les entreprises, notons toutefois que la prévention contre la contamination à virus hémorragique Ebola a un prix.

#### Le panier de la ménagère statique

Les difficultés financières rendent le citoyen togolais plus gestionnaire. « Pour les fêtes, j'ai fait coudre des habits à mes enfants et donner un peu d'argent à ma femme pour qu'elle se débrouille pour nous faire un repas un peu exceptionnel. Je pense que c'est déjà beaucoup. Il est difficile de mettre nos économies dans une célébration de quelques jours, alors que nous

subvenons difficilement aux besoins quotidiens de la famille », déclare sylvain Dosseh, employé dans une société de la Zone Franche et père de trois enfants. Comme Sylvain, beaucoup de familles ont exclu les grandes célébrations festives de leur agenda, à cause des coûts sur le budget familial.

Par contre, au grand marché de Lomé, les revendeuses des produits de première nécessité disent avoir plutôt connu une bonne fin d'année. « C'est vrai que dès la fin du mois de novembre et au tout début du mois de décembre, la vente n'était pas vraiment conséquente, mais à la dernière minute, on a eu une importante clientèle », déclare Aicha, une jeune revendeuse de tomates. « Il faut dire que même s'il y a crise économique, le Togolais aime manger et donner du goût à la fête. Le mal est qu'en ces temps, le prix des produits agricoles connaissent une hausse, suite à la sécheresse. La situation n'est vraiment pas facile pour nous ni pour les clients, mais l'homme a besoin de se nourrir. Par ailleurs, on reste reconnaissant envers Dieu de nous aider à écouler nos marchandises malgré cette situation de précarité. », renchérit Audrey, une commerçante d'oignons et de piments.

Pour les vendeurs de produits vestimentaires du marché, le mois qui vient d'écouler, n'a eu aucun effet sur leurs chiffres d'affaires. « La vente en cette fin d'année n'est pas



différente des autres mois de l'année. La seule différence est l'affluence qui était au rendez-vous. Cependant, les gens demandaient plus le prix des articles qu'ils n'achetaient », affirme Mohamed Falize, vendeur de vêtements pour enfants.

#### La quinzaine commerciale a tenu son pari

La trentième édition de la quinzaine commerciale s'est tenue pour la deuxième fois consécutive sur un nouveau site. Les exposants, toutefois, restent convaincus que cet emplacement est meilleur par rapport à l'ancien. « La délocalisation du site a eu une influence positive sur l'événement. Cela, parce que la situation géographique du site est plus sécurisant. La sûreté fait face au site, le ministère des Affaires Etrangères,

Togocel et la S3G ne sont pas très loin non plus. En outre la place actuelle est au centre des axes très fréquentés par la population. Sur ce nouveau site, deux entrées sont mises à disposition. L'une donne directement accès au service de restauration et l'autre s'ouvre sur les exposants », explique Komi Didoula Akakpo, chargé de communication de la boutique prêt-à-porter « Nouvelle Mode Fashion Store ».

En effet, l'événement le plus marquant du mois de décembre a été cette foire. La cérémonie d'ouverture des portes de cette foire le 10 décembre a été, pour bon nombre, une surprise malgré que cette date a été arrêtée depuis le début de l'année 2014, aux dires des organisateurs. Le niveau de satisfaction face à l'événement varie d'un par-

## Introduction de la facture normalisée TVA et du TEC CEDEAO : L'OTR innove par deux

✎ Raphael DJAMESSI

**L**a loi des finances 2015 votée le 30 décembre dernier par le Parlement Togolais consacre deux nouveaux changements en ce qui concerne le fonctionnement de l'Office Togolais des Recettes (OTR). C'est à travers une conférence de presse tenue dans ses locaux que l'institution a présenté en détails ces nouveaux changements aux médias. Il s'agit notamment de l'introduction de la facture normalisée pour la collecte des TVA au niveau des commissariats des impôts et de l'introduction des nouveaux Tarifs Extérieurs Communs de la CEDEAO.

CFA pour chaque facture irrégulièrement émise.

Pour ce qui est du Tarif Extérieur Commun, le Togo passe de celui de l'UEMOA à celui de la CEDEAO, ce qui aura pour avantage, selon le Commissaire des douanes M. Kodjo ADEDJE, d'harmoniser les

Pour ce qui concerne le premier, le but, selon M. ADOYI Essowavana, Commissaire des Impôts de l'OTR, c'est de permettre la sécurisation des recettes de l'Etat et surtout la traçabilité des opérations comptables et fiscales. Il est désormais fait obligation, et ce conformément à la loi de finance 2015, à chaque Petite et Moyenne Entreprise de se doter et de délivrer des factures normalisées, qui seront uniformes sur toute l'étendue du territoire, après chaque opération. Quand aux opérateurs économiques, ils devront désormais apposer des vignettes sur chaque facture émise. Ces vignettes et factures normalisées seront produites et vendues uniquement par l'OTR en vue de permettre le contrôle fiscal des opérations réalisées. « Néanmoins, tout opérateur économique voulant



Les commissaires de l'OTR face à la presse

lui-même fabriquer ses factures devrait avoir au préalable l'autorisation de l'OTR et publication sera faite de la liste des opérateurs autorisés à utiliser leur propre facture chaque année » a expliqué le Commissaire des Impôts. Cette nouvelle règle est assortie de sanction pécuniaire comprise entre 200.000 et 1.000.000 F

tarifs au sein de l'espace CEDEAO et surtout d'assurer un comportement uniforme de l'ensemble des pays de l'espace face aux produits tiers. L'introduction de ce tarif permettra par ailleurs la revalorisation des produits fabriqués dans le Communauté.

## Fêtes de fin d'année et activités commerciales:

(Suite de la page 11)

participant à un autre. « Programmé pour clôturer le 31 décembre, les exposants nous avaient fait une doléance pour que nous ajoutions quelques jours. Ceci fut fait. Deux jours leur ont été accordés. Cette année, on a eu plus d'exposants et de stands que l'année passée. Ceci démontre que les Togolais se réapproprient la quinzaine. Toutefois, il faut dire que c'était plus le service de restauration qui a fait le plus de chiffres d'affaires », déclare Immaculée Soklou, Chargé des finances et de l'administration. « Nos attentes ont été comblées à la fin de cette foire. En effet, Nous avons voulu rendre plus visibles les différents articles à part les smokings que nous vendions et communiquer aussi sur nos services en conseil d'habillements. Et cela a été fait. », déclare Komi Didoula Akakpo, chargé de communication de la boutique prêt-à-porter « Nouvelle Mode Fashion Store ». Cette boutique spécialisée dans les vêtements pour homme a pris part à cette trentième édition.

Pourtant, malgré la réussite manifeste de l'organisation, beau-

coup de visiteurs et d'exposants déplorent un déficit de communication organisationnelle. « Il faut communiquer plus sur la foire, parce que beaucoup que je connais ignoraient que la foire se déroulait. Ainsi si l'accent est mis sur la communication, l'affluence serait meilleure. Les gens ne vont pas attendre les 25 et le 31 pour faire le tour », souhaite KASSA Yawo, un employé des ETS Rimouski, spécialisé dans la vente de produits naturels: jus, liqueurs, sirop ...

Toutefois, les organisateurs pensent avoir donné le meilleur d'eux-mêmes à ce niveau. « La communication a été faite. Les radios et télévisions étaient mises en collaboration pour communiquer sur l'événement. Une caravane avait même sillonné les rues de la capitale. On n'a fait de notre mieux. Le maximum été fait à ce niveau », répond Immaculée Soklou la chargée des finances et d'administration. « Si il y a eu moins de visiteurs comme l'on aurait souhaité cette année, c'est compte tenue du pouvoir d'achat des Togolais », ajoute-elle.

# TOYOTA = 100% CFAO

VOUS SOUHAITE UNE  
**HEUREUSE ANNÉE**  
ET VOUS OFFRE UNE  
**NOUVELLE GARANTIE  
DE 3 ANS.**

**GARANTIE**  
TOYOTA

**3**

**ANS**

ou **100.000KM\***

\*au 1<sup>er</sup> terme échu

 **CFAO MOTORS TOGO**

Bd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR  
OFFICIEL

  
**TOYOTA**

## KOLANI Moïse, responsable de « Espace Magnificat » :

✎ Albert AGBEKO

### « Au début d'une entreprise, on ne cherche pas à gagner gros »

**L**e virus de l'entrepreneuriat l'avait atteint lorsqu'il préparait sa Maîtrise. Aujourd'hui, son Master en Histoire politique et relation internationale en poche, Kolani Moïse, qui va s'inscrire bientôt en Thèse, n'est pas prêt d'abandonner ce secteur. Le jeune étudiant est aujourd'hui patron d'une cabine de photocopie sur le campus de l'Université de Lomé.

Tout a commencé il y a six ans. Étudiant, il associait les études à un petit job dans une société de gardiennage. De ce métier qui l'occupait la nuit, il avait gagné un peu d'argent et acheté une moto qu'il confia à un Zémédjan. La moto devenant vétuste, il fallait la renouveler ou diversifier les sources de revenus. Sur le campus, Moïse remarqua qu'il y avait un besoin pour les étudiants en ce qui concerne les photocopies. De cette idée lumineuse allait naître ce qu'il appelle aujourd'hui « Espace Magnificat ».

Au départ, Moïse était confronté à un problème de fonds. Mais loin de se décourager, l'étudiant frappe à des portes. Son projet trouve un écho favorable auprès d'un de ses amis qui n'hésite pas à l'accompagner. Ensuite des démarches d'autorisation d'installation furent effectuées auprès des autorités de l'Université qui donnent leur accord à la seule condition que

le demandeur achète un conteneur pour y disposer les machines et verser une caution.

Avec l'argent que lui avait prêté son ami, Moïse achète le conteneur au port à 650 000 F et le fait déplacer sur le campus à 125 000 F. Pour fixer le conteneur, il lui a fallu 103 000 F. Pour lancer son activité, Kolani vend sa moto pour acheter une petite photocopieuse à 250 000 F. Mais la machine de deuxième main tombait constamment en panne. La nécessité de la remplacer par une neuve se faisait sentir. Il sollicite alors un nouveau prêt chez un autre étudiant. Ce prêt ne correspondant qu'à la moitié du prix de la machine, M. Kolani dut négocier la photocopieuse en payant le reste par acompte.

Plus tard, après avoir soldé toutes ces dettes, l'étudiant-entrepreneur a pu, sur fonds propre, payer une autre machine neuve. C'est seulement à ce

moment-là que décolla véritablement son activité. Aujourd'hui, il emploie quatre personnes.

« Au début, les matins, je suis au cours et les après-midis, je gère ma cabine de photocopie. J'ai su concilier cette activité et les études jusqu'à soutenir en Master. Je projette m'inscrire en Thèse à la fin de ce mois», déclare M. Kolani.

Cette activité ne fait pas vivre, relativise-t-il, en soulignant que c'est faute de mieux qu'il est toujours dans le domaine. « Quand vous voyez le coût des consommables, alors que la photocopie est à 10F la page, combien de fois vous allez faire 10 F, pour payer toutes les dépenses? C'est difficile; c'est parce que nous n'avons pas trouvé mieux ailleurs qu'on s'y maintient », souligne-t-il. En plus de ces difficultés, Moïse doit faire face aux caprices de ses camarades étudiants. « Quand tu travailles dans le monde universitaire, il faut être patient pour gérer les étudiants. Ils viennent et oublient que c'est pour demander une prestation, ils nous insultent », raconte-t-il.

A ceux qui continuent de sous-estimer l'initiative privée, Moïse



Des étudiants sollicitant les services de Espace Magnificat

conseille: « On est plus autonome quand on entreprend soi-même. Même quand ça ne marche pas, on est indépendant ». Sa mentalité, certains étudiants l'ont comprise et n'hésitent pas à l'approcher pour s'inspirer de son exemple. A ces étudiants, Moïse rappelle que le contexte actuel ne permet pas à l'Etat de tout prendre en charge. Aussi, avec le système LMD, l'étudiant doit-il planifier son emploi du temps et se lancer dans l'entrepreneuriat. « Au début d'une entreprise, on ne

cherche pas à gagner gros, on ne cherche pas à investir des centaines de millions. On peut toujours partir du néant pour réussir », conseille-t-il. S'agissant de la gestion du courant électrique, il remercie l'Université qui a inscrit son entreprise dans la tranche sociale pour lui permettre de supporter la facture et maintenir le prix de la photocopie abordable pour les étudiants.

**CANA RESTO**

**OUVERT TOUS LES JOURS DU LUNDI - DIMANCHE**

- ☉ CAFE
- ☉ EXPRESSO
- ☉ CAPUCCINO
- ☉ CHOCOLAT CHAUD
- ☉ FAST - FOOD
- ☉ PLATS AFRICAINES
- ☉ PLATS EUROPEENNES

Salle Climatisée avec réseau Wifi

Salle VIP

Salle VIP (Intérieur)

**ADRESSE**  
Tel.: 91 92 55 03 / 99 53 14 12 Lomé Togo  
1<sup>ER</sup> Ruelle à côté de la Direction Administrative d'ECOBANK en venant de la ville

## Journées portes ouvertes de la presse Le CONAPP présente le bilan des activités

**C**omme au lancement de l'événement, c'est aussi par une conférence de presse tenue ce 12 janvier 2015, à la maison de la presse, que les responsables du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) ont présenté le bilan de la première édition des Journées Portes Ouvertes de la presse togolaise.

football soldé par un score de 2 buts à 1 pour Médias FC contre une équipe des Forces Armées Togolaises, que les JPO de la presse édition 2014 ont

Selon le président du CONAPP, M. Jean-Paul Agboh-Ahouélé, le bilan est satisfaisant. « Notre objectif était de créer un dialogue entre les téléspectateurs, les auditeurs, les lecteurs et nous, afin qu'ils découvrent mieux notre métier. Nous avons reçu environ dix mille visiteurs à ces JPO. Les informations retournées ont été encourageantes. Nous ne pouvons donc que nous en réjouir. Malgré quelques manquements, le bureau du CONAPP affirme que le bilan est positif », a-t-il déclaré.

Organisées du 16 au 20 décembre 2014 à Lomé, les JPO ont permis à la presse togolaise de s'ouvrir au public qui a pu découvrir, le temps d'une exposition, des archives de journaux, des matériels



Les responsables du CONAPP lors de la conférence de presse

utilisés en journalisme ...

Onze conférences-débats portant sur des thèmes variés ont été animées par d'éminents panelistes, durant ces quatre jours. Des émissions télévisées et radiophoniques ont également été réalisées en direct depuis le lieu où se tenaient les activités. C'est par un match de

pris fin.

Répondant à une question sur l'annulation de certaines activités programmées, M. Jean-Paul Agboh-Ahouélé a expliqué les soucis techniques et financiers rencontrés par le comité d'organisation, tout en promettant une deuxième édition plus innovante.

## Avez-vous déjà payé votre facture téléphonique ?



### Les bons comptes font les bons amis.

- TOGO TELECOM procédera désormais à la **mise en réception automatique** de services des lignes ayant une facture impayée échue **05 jours après la date d'échéance** ;
- **Une suspension des services** s'effectuera par le même processus automatisé, à la date d'échéance de la deuxième facture impayée si la première n'est pas entièrement réglée ;
- Le cas échéant, TOGO TELECOM sera dans l'obligation d'ordonner **l'arrêt automatique** de la facturation sur les lignes à la date d'échéance de la **4<sup>e</sup> facture** impayée avec résiliation automatique du numéro de téléphone et reprise des ressources pour les attribuer aux clients qui en ont besoin.



## Vieilles gloires du sport togolais : Kokou Jordan SOSSOU

✎ Kossi THEMANOÛ

### Le jeune arbitre qui a cru en son talent

**D**ernier d'un extraordinaire trio d'arbitres internationaux de football, formé depuis la fin des années 90, avec Darius ATSOO et Claude DJAOUPE, SOSSOU Kokou Jordan adore l'arbitrage; c'est le moins qu'on puisse dire. Le talent, la confiance en soi, le goût du travail et la persévérance ont été les qualités qui ont propulsé le jeune Jordan au sommet de l'arbitrage international. Hasard ou destin, le jeune Jordan a fait une brillante carrière dans cette discipline qui était pourtant pour lui une dernière option.

Quatrième d'une famille de douze enfants, Kokou SOSSOU fit ses études primaires à l'Ecole Primaire Catholique de Bè-Kpota où il obtint son CEPD en 1989. Il s'inscrit alors au CEG Bè-Kpota, actuel Lycée de Bè Kpota pour les études secondaires. C'est le début d'une grande et incroyable histoire. Comme tout nouveau collègue, Jordan souhaitait taper dans le ballon aux interclasses de football. Mais, alors qu'il n'était âgé que de 13 ans dans une classe de plus d'une quarantaine de garçons dont il serait le benjamin, c'était chose quasi impossible. Sans doute guidé par le destin, le futur arbitre se propose pour la toute première fois de sa vie, de jouer le rôle de juge des matches au cours d'un tournoi interclasses. Malgré son infériorité physique par rapport aux joueurs, le jeune Kokou fera une compétition irréprochable. «Monsieur Kokou ADANOÛ, mon professeur de sport

de l'époque et actuel directeur du stade municipal et son collègue KOKPAYE m'ont fait confiance ce soir de mars 1989. Ils m'ont par la suite poussé à devenir le talent que j'ai été », nous confie-t-il. Après avoir répété les mêmes rituels trois années consécutives, il décide personnellement de s'inscrire à une école d'arbitrage. « En 1992, j'ai intégré l'école d'arbitrage de Nyékonakpoé. Mes premiers professeurs furent le doyen Watékou AGBALA, paix à son âme et M. AGUIGAH », se souvient-il. Théoriquement, il eut la chance d'évoluer très rapidement grâce à son assiduité et aux soutiens de ses doyens. Après trois ans de formation, il eut son premier grade (District) en 1995; puis le deuxième grade (Ligue) en 1999. Quelques mois plus tard, il décroche le troisième grade qui lui permettra d'arbitrer les matches de championnat togolais. Aux âmes biens nées, la valeur n'attend point le nombre

d'années, dit-on. Ainsi, seulement âgé de 17ans avant ce troisième grade, Sossou arbitrait déjà tous les championnats nationaux y compris la D1 et même celui militaire. Pour cause, le jeune arbitre avait un savoir-faire exceptionnel et une condition physique au top.

#### La carrière internationale

Sur le plan international, le premier match de Jordan a été celui de la coupe CAF opposant l'Alliance de la Côte d'Ivoire et le Mamaira du Mali en finale retour à Abidjan en 2002. Le score fut de 2-0 en faveur des Ivoiriens. Son tout premier commissaire à l'international fut un Camerounais du nom de Orlan Robben, «Je ne sais quelle note il m'a donnée car étant confidentielle, mais j'imagine qu'elle fut bonne du fait qu'elle m'a propulsé dans ma carrière professionnelle », déclare-t-il. Au total, Jordan a arbitré 87 matches internationaux, toutes compétitions confondues. son match le plus difficile, nous a-t-il confié, fut celui de la huitième de finale de la coupe CAF opposant le Club Africain de Tunis et Jeunesse Club d'Abidjan en 2003. La difficulté était la pression à gérer les matchs face au public maghrébin. Mais ayant gagné en expérience au fil



des années, le cadet de DJAOUPE et de ATSOO a su s'imposer au cours de cette rencontre. En compagnie de ses deux doyens, il siffla pratiquement toutes les compétitions dont les éliminatoires de la Coupe du Monde, Afrique du Sud 2010 notamment le match Zambie - Egypte. 19 ans de carrière dont 9 ans sur le plan international avec 8 matches par saison, voici le palmarès glorieux du jeune arbitre qui conseille aux jeunes: « Les frères doivent d'abord croire en ce qu'ils veulent faire. Après, accepter les critiques car elles sont formatrices et gardez le niveau à tout moment, la présence physique. Enfin, mettez les conseils que vos doyens vous donneront en pratique. Les études

sont vraiment utiles puisque le haut niveau demande beaucoup de professionnalisme qui s'acquiert dans les formations ». Actuellement membre de la commission d'arbitrage, Jordan prit sa retraite internationale en 2010. Par ailleurs, diplômé de British School de Lomé, il enchaîne les formations et séminaires de part le monde. Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé à Dévikinmé (préfecture des Lacs) SOSSOU Kokou Jordan affirme être devenu un touche-à-tout. « A côté de ma formation de base, de l'agriculture et du commerce, j'assure ma reconversion, sans pour autant couper le pont avec l'arbitrage », a-t-il déclaré nostalgique.

## Etoile Filante section Athlétisme: Messa-Gavo Ephrem réélu à la tête du club

✎ Franck NONNKPO

**L**a section Athlétisme du club sportif «Etoile Filante» de Lomé, a procédé, le 27 décembre dernier, au renouvellement de son bureau exécutif au cours d'un congrès ordinaire tenu à Lomé.

Des représentants de clubs d'Athlétisme, de la Fédération Togolaise d'Athlétisme (FTA) et bien d'autres personnes invitées étaient présents à l'ouverture de la rencontre.

«Notre ambition était et demeure la promotion de la jeunesse qui est la relève de demain. Nous restons convaincus que l'identification et le développement des jeunes talents sont une garantie de la transformation durable de l'Athlétisme au Togo» a déclaré M.Messa -Gavo Ephrem, président du bureau sortant.

Elu le 14 août 2010 pour un mandat de 4ans, l'équipe de M. Messa -Gavo composée de 11 membres, s'était donnée pour mission de redynamiser les activités du club, former les athlètes et donner un peu plus de visibilité au club.

«Nous sommes heureux de vous informer que nous avons réussi le pari de redynamisation et de formation», s'est félicité M. Agbodji Ayaovi, secrétaire général adjoint du bureau sortant. En effet, durant 4 ans, 20 athlètes ont été formés, le club a été doté d'équipements destinés à la formation des athlètes et également participé à tous les critères organisés par la FTA. Ainsi au cours de la saison 2011-2012, les Athlètes Magli Yao Ferdinand (100m et 200m) et Kudoha Adjo (100met 200m) ont été sélectionnés pour les championnats nationaux dans la catégorie Cadet avec respectivement une 2è et une 3è place au 100m et au 200m pour Magli Yao; et une participation encourageante pour Kudoha Adjo.

La saison 2012-2013 a été marquée par la sélection de Magli

Yao au premier championnat d'Afrique des Cadets à Warri au Nigéria avec un temps de 12»05 sur 100m.

A l'issue des travaux du congrès, M. Messa-GAVO a été réélu pour un second mandat à la tête d'un nouveau bureau de 7 membres qui se compose comme suit:

- 1- Président : Messa-Gavo Ephrem
  - 2- Vice-président : Apéléte Koffi Kékéli
  - 3-Secrétaire général: Agbodji Ayaovi
  - 4-Trésorier général: Pindra Kossi Amidah
  - 5- 1er Conseiller: Kuegah Atta
  - 6- 2è Conseiller: Têko Edoh
  - 7- 3è Conseiller: Gildas Akoto
- Des prix d'encouragement ont été remis à tous les athlètes du club présents au Congrès.

Rappelons que la section Athlétisme de l'Etoile Filante a été pendant longtemps un vivier de grands athlètes du Togo comme: Lawson Ménélik (100 et 200m),



Assiom Ewé I (200m+400m), Assiom Ewé II (400m+800m); Kangni Hihéaleko (1500m+5000m), Messa-Gavo Ephrem (saut en hauteur); Akoto Kossi Casimir (200m+400m), Têko Georges Follygan (saut en longueur); Simklina Toyi (saut en longueur+ triple saut), Denke Ayaba (800m+1500m dames), Agbeg-

neke Victoire (400m+800m dames), Djibril Alifatou (poids et disque dames), Ametchonou dit Togo (400m), Beleyi (1500met 5000m), Amadoté (100 et 200m dames), Kuegah Atta (100 et 200m), Sossou Nicaise (1500m - disque-javelot), Pindra Ignace (400m-800- saut en longueur)...

**Ne faisons pas comme ce Monsieur!**



Ministère du Commerce  
et de la Promotion du secteur Privé



Sécurité Assurée

**...Disons **NON** à la vente et à l'achat  
du carburant de rue!**